



Membres du Comité de Résolution des Conflits réunis à N'Tossoni – Mercy Corps.

ANALYSE DE L'ÉGALITÉ DE GENRE ET DE L'INCLUSION SOCIALE (GESI)

Justice et Stabilité au Sahel (JASS)

Mali et Niger

DÉCEMBRE 2023

Table des Matières

Liste des Acronymes	4
Définitions.....	5
Résumé Exécutif	6
Principales Conclusions.....	6
Principales Recommandations	7
Introduction	8
Portée de l'Analyse.....	9
Revue de la littérature.....	10
Vue d'ensemble du contexte national	10
Inégalités persistantes au Mali et au Niger	12
Méthodologie	19
Objectifs de l'Étude.....	19
Cadre D'analyse Théorique	20
Processus de Collecte de Données	21
Échantillonnage	21
Équipes d'étude	24
Processus d'Analyse	24
Considérations Éthiques.....	24
Limitations de l'Étude.....	25
Résultats	25
Domaine 1 : Lois, Politiques, Réglementations et Pratiques Institutionnelles.....	25
Domaine 2 : Accès et Contrôle des Actifs et des Ressources	26
Domaine 3 : Connaissances, Croyances et Perceptions, Normes Culturelles	28
Domaine 4 : Pouvoir et prise de décision	29
Domaine 5 : Rôles, Responsabilités, Participation et Utilisation du Temps	33
Domaine 6 : Dignité humaine, sécurité et bien-être.....	34
Conclusions et Recommandations.....	36
Égalité des Genres et Inclusion Sociale Intégrées dans les Activités et Opérations du Programme.....	37

1. Amélioration de la capacité de gestion des conflits et de la collaboration entre les communautés divisées par les conflits, et entre elles et les institutions, pour atténuer et résoudre les conflits liés à la terre et aux ressources naturelles.....	37
2. Renforcement de la résilience face aux chocs climatiques et aux stress pour réduire la fréquence et l'impact des conflits liés aux ressources et aux terres au Sahel.....	41
3. Base de preuves améliorée et plaidoyer pour une conception, une mise en œuvre et une action coordonnée plus efficaces des programmes de stabilisation parmi les principaux acteurs ...	43
Prochaines étapes.....	45
Références	46
Annexe I : Aperçu des Organisations Locales Pertinentes au Mali et au Niger	49
Annexe II : Sites d'étude pour les FGDs et les KIs au Mali et au Niger	53

Liste des Acronymes

AMEDD	Association Malienne d'Éveil au Développement Durable
CAFO	Coordination des Associations et ONG Féminines
Cercle Dev	Cercle de Réflexion et d'Action pour le Développement Local Innovant
CLA	Apprentissage Collaboratif et Adaptation
COFO	Commission Foncière
DNH	Ne Pas Nuire
FCDO	Le Bureau des Affaires Étrangères, du Commonwealth et du Développement
FGD	Discussion de Groupe Ciblé
FGM	Mutilation Génitale Féminine
GBV	Violence Basée sur le Genre
GDI	Indice de Développement selon le Genre
GESI	Égalité des Genres et Inclusion Sociale
GII	Indice d'Inégalité de Genre
HDI	Indice de Développement Humain
IDP	Personnes Déplacées Internes
IGA	Activités Génératrices de Revenus
JASS	Le Programme Justice et Stabilité au Sahel
KII	Entretiens avec Informateurs Clés
MEL	Suivi, Évaluation et Apprentissage
MSD	Développement des Systèmes de Marché
NAP	Plan d'Action National
NRM	Gestion des Ressources Naturelles
PEA	Analyse de l'Économie Politique
PLWD	Personnes Vivant avec un Handicap
PNG	Politique Nationale Genre
RGA	Analyse Rapide du Genre
WEE	Autonomisation Économique des Femmes
WPS	Femmes, Paix et Sécurité

Définitions

Discrimination : Traitement injuste ou nuisible des individus ou des groupes basés sur des caractéristiques telles que leurs origines ethniques, religion, race, classe sociale, genre, âge, entre autres.

Ne pas nuire : S'assurer qu'une considération minutieuse est accordée pour prévenir et minimiser les effets négatifs involontaires d'un programme sur les participants, ce qui pourrait perpétuer l'inégalité ou augmenter la vulnérabilité d'une personne aux risques physiques et psychosociaux, tels que la violence sexuelle et basée sur le genre.

Autonomisation : Augmentation des capacités des personnes à prendre des décisions et à rendre leurs décisions tangibles pour atteindre les résultats souhaités qui affectent tous les aspects de leur vie.

Violence basée sur le genre : Acte nuisible ou menace basé sur le sexe ou l'identité de genre d'une personne, y compris les abus physiques, sexuels et psychologiques ; la coercition ; la privation de liberté ; et la privation économique — qu'ils se produisent dans les sphères publiques ou privées.

Égalité des genres et inclusion sociale (GESI) : Un concept qui aborde les relations de pouvoir inégales vécues par les personnes en raison de leur genre, statut économique, capacités, lieu de résidence, âge, ethnicité/caste, langue ou une combinaison de ces dimensions. Il se concentre sur la nécessité d'agir pour équilibrer ces relations de pouvoir, limiter les disparités et garantir l'égalité en termes de droits, d'opportunités et de respect pour tous les individus.

Normes de genre : Ce que la société considère comme des comportements masculins et féminins ; les normes de genre conduisent à la formation de rôles de genre.

Rôles de genre : Les comportements, tâches et responsabilités considérés comme appropriés pour les femmes et les hommes en raison des normes et croyances socioculturelles (par exemple, les femmes ont la responsabilité de cuisiner et de s'occuper des enfants ; les hommes ont la responsabilité de subvenir aux besoins financiers de la famille).

Analyse GESI : L'analyse de l'égalité des genres et de l'inclusion sociale (GESI) cherche à examiner les différences entre les genres et d'autres identités sociales (y compris les identités croisées) pour comprendre les dynamiques de pouvoir et les rôles de genre au sein d'une communauté afin de s'assurer que les besoins des diverses populations sont satisfaits et que les inégalités ne sont pas exacerbées ; c'est la pierre angulaire de l'intégration programmatique du GESI.

Intégration du GESI : Stratégies appliquées à toutes les étapes du cycle de vie du programme pour prendre en compte les normes de genre et sociales et compenser les inégalités basées sur le genre, la société et l'identité au sein d'une communauté.

Données ventilées par sexe et âge (SADD) : Acte de ventiler les données par sexe et âge pour examiner plus précisément les similitudes, différences et tendances parmi différents groupes de population ; SADD devraient être collectées tout au long du cycle de vie du programme et englobent à la fois les données qualitatives et quantitatives.

Inclusion sociale : Processus d'amélioration des capacités, de l'accès, de la dignité et des opportunités pour les personnes défavorisées en raison de leur identité sociale, afin qu'elles puissent participer à la société.

Résumé Exécutif

Entre juillet et octobre 2023, Mercy Corps a mené une analyse sur l'Égalité des Genres et l'Inclusion Sociale (GESI) au Mali et au Niger, en accordant une attention particulière aux facteurs intersectionnels tels que le handicap et les déplacements internes. L'analyse complète l'étude initiale du GESI réalisée en octobre 2021 pour informer les interventions de la phase pilote du programme Justice et Stabilité au Sahel (JASS). Ces activités se sont principalement concentrées sur l'accès aux espaces communautaires pour les femmes et autres groupes marginalisés. Les résultats de l'étude décrits dans ce rapport sont organisés selon les domaines GESI du cadre analytique de Harvard. Ce cadre nous permet de fournir rigueur et clarté sur la manière dont JASS peut inclure significativement les plus marginalisés dans les résultats et activités du programme en amplifiant leurs voix et en veillant à ce qu'ils participent aux processus et structures de prise de décision.

L'étude GESI a appliqué une méthode qualitative, utilisant des entrevues individuelles semi-structurées avec les informateurs clés (KIs) et des discussions de groupes ciblés (FGDs), pour mieux comprendre les défis actuels rencontrés par les groupes marginalisés lors de la phase pilote et plus tard dans d'autres zones de mise en œuvre du programme. Une approche d'échantillonnage raisonné a été appliquée, aboutissant à un total de 214 participants à l'étude interrogés lors des FGDs et KIs (94 au Mali et 120 au Niger). Les KIs ont été mises en œuvre dans 24 communes au Mali et au Niger (20 au Mali, dont 12 de la phase pilote, et 4 au Niger). Cela a donné un total de 41 KIs (33 au Mali et 8 au Niger). Les FGDs ont été menées uniquement dans de nouvelles zones d'intervention du programme. Douze FGDs ont été réalisées au Niger (trois par commune) et six ont été conclues au Mali. Le cas échéant, les résultats de cette étude ont été complétés par des données des études de référence et d'analyse de l'économie politique (PEA) du JASS.

Principales Conclusions

- **Le Mali et le Niger sont des contextes conservateurs avec de fortes normes patriarcales** ; par exemple, les hommes doivent être les principaux décideurs, et les femmes sont censées être responsables des rôles reproductifs avec un pouvoir de décision limité.
- De plus, **la charge des soins des femmes est un autre facteur limitant leur capacité à participer aux activités communautaires**, telles que la résolution des conflits et la gestion des terres. Cependant, nous avons des preuves qu'il est socialement acceptable pour les femmes de jouer un rôle dans la résolution des conflits, en particulier dans les cas considérés comme « mineurs » et/ou ceux se déroulant au sein des ménages. **Grâce à nos interventions dans les forums communautaires de paix, la participation des femmes s'est améliorée.**
- **Un facteur important favorisant la participation des femmes et d'autres groupes marginalisés est le rôle des chefs de village et des leaders communautaires.** Ceux qui ont été formés en tant que champions du genre peuvent être des modèles de changement positif. Nous avons appris à travers cette étude que les imams devraient également être impliqués au Niger. De plus, il existe de nombreuses preuves provenant de contextes musulmans que les interventions en partenariat avec les imams peuvent être plus efficaces que les interventions cloisonnées des ONG où seuls les acteurs laïques sont impliqués.
- En revanche, la **capacité à accéder et à prendre des décisions concernant les terres reste un défi considérable pour les plus marginalisés**, avec un cadre institutionnel de lois et pratiques formelles et informelles qui ne favorise pas particulièrement ces groupes. Les

femmes, les personnes déplacées internes du pays et les allochtones (personnes non indigènes) peuvent accéder à certaines terres (par exemple, les forêts proches), mais les hommes sont toujours considérés comme les décideurs. Le changement nécessite de modifier les normes au niveau des ménages et des communautés.

- Enfin, dans son engagement à ne pas nuire et à prévenir la violence ou le contrecoup, **l'étude a collecté des données sur la violence basée sur le genre (GBV) pour comprendre comment limiter les effets négatifs potentiels sur les femmes et les autres groupes inclus dans les activités du programme** et pour pouvoir fournir des services d'orientation à ceux qui pourraient sembler être ou se présenter comme des victimes.

Principales Recommandations

Sur la base des résultats de cette étude, JASS, des programmes similaires et des interventions dans des contextes comparables devraient adopter l'approche GESI qui déplace l'accent de « l'inclusion » des groupes marginalisés vers des efforts intentionnels pour amplifier leurs voix et leur pouvoir décisionnel dans les communautés où ils vivent. Cette approche nécessite de reconnaître la nature différente des besoins et des opportunités associés aux femmes, aux jeunes, aux personnes déplacées internes (IDPs) et aux personnes vivant avec un handicap (PLWD). Elle implique également des actions programmatiques explicites pour inclure ces groupes marginalisés et d'autres, en reconnaissant que dans certains cas, les programmes peuvent avoir des capacités limitées et nécessiteront le soutien des services d'orientation.

Plus précisément, des programmes comme JASS devraient adopter une approche intentionnelle pour intégrer la GESI à trois niveaux :

- Renforcer les capacités du personnel et réduire les préjugés grâce à des ateliers de formation sur mesure qui tirent parti de la planification de scénarios spécifiques au contexte.
- Mettre en œuvre des interventions ciblées pour améliorer l'accès des femmes et des personnes marginalisées à la terre et aux forums communautaires.
- Exploiter un environnement favorable grâce au travail des Champions, Gardiens et Points Focaux de la GESI et appliquer des approches de changement social et comportemental qui guideront leurs discussions avec les communautés locales.

Introduction

Le programme Justice et Stabilité au Sahel (JASS), soutenu par le FCDO et dirigé par Mercy Corps au Mali et au Niger, s'appuie sur l'expérience de sa phase initiale en 2021-22, qui visait à explorer deux voies principales pour prévenir la propagation continue des conflits violents : (i) réduire les perceptions de marginalisation de certains groupes de population, ce qui limite la mobilité sociale et dicte l'allocation des ressources, et (ii) légitimer les mécanismes de gouvernance pour l'attribution et l'accès aux ressources. Les résultats de l'évaluation de la phase initiale indiquent que les interventions axées sur le changement des pratiques néfastes – par exemple, l'établissement de 96 Champions de Genre, Gardiens et Points Focaux formés pour diriger des dialogues communautaires sur les normes sociales et la gouvernance inclusive – ont contribué à créer un environnement de sensibilisation parmi les femmes, les hommes et les jeunes concernant les rôles de genre et les dynamiques d'inclusion sociale. Les dialogues ont porté sur l'analyse des conséquences des rôles de genre inégaux et de la répartition des ressources ; la publicité de la loi attribuant une proportion de terres aux femmes et aux jeunes ; et les avantages de la prévention des conflits en incluant les groupes marginalisés dans les structures de gouvernance communautaire. Ainsi, dans la phase initiale, des progrès ont été réalisés concernant le rôle des femmes et des allochtones (personnes non indigènes) en tant que participants aux processus décisionnels. Cependant, leur participation n'était pas active ni véritablement significative au point que leurs contributions soient valorisées et influencent continuellement les assemblées communautaires. Cela est compréhensible car le changement des normes nécessite des interventions soutenues et à long terme.

L'extension et l'expansion de trois ans¹ du programme JASS au Mali et au Niger jusqu'en mars 2026 visent à obtenir des résultats plus équitables et inclusifs en matière d'accès à la terre, de gouvernance des ressources naturelles et de justice. À cette fin, JASS opérera un pivot intentionnel en passant d'un accent principalement mis sur le renforcement des capacités des participants à l'implication d'individus influents et d'organisations communautaires locales pour faire évoluer les perceptions et les pratiques vers l'acceptation de l'engagement actif des femmes et des personnes les plus marginalisées (par exemple, certains ethniques ou déplacés groupes) afin de soutenir la prévention des conflits. Ce faisant, JASS mettra en place des stratégies pour ne causer aucun tort et minimiser la possibilité de mettre les participants au programme en danger de violence basée sur le genre (GBV). Ces efforts alignent JASS avec la nouvelle vision de *la stratégie pour les femmes et les filles* du FCDO, qui vise à amplifier les voix des individus les plus marginalisés ; à soutenir les organisations et mouvements féminins de base ; et à prendre des mesures intentionnelles pour travailler avec et pour les femmes, les jeunes et les populations marginalisées touchées par les chocs.

Les preuves montrent que lorsque les femmes participent à la prise de décision, des impacts tangibles sur la paix et la réduction des conflits peuvent être obtenus. Les dynamiques de genre au sein d'une société influencent directement la manière dont les individus vivent et participent aux conflits et déterminent les rôles qu'ils peuvent jouer dans la promotion ou le maintien de la paix.² Cependant, comme observé lors de la phase initiale de JASS, les femmes et les personnes les plus marginalisées continuent de faire face à des obstacles tels que l'exclusion de la propriété foncière, car la plupart des

¹ La phase actuelle de JASS est mise en œuvre dans les mêmes communes que la phase pilote et couvre huit nouvelles communes supplémentaires au Mali et quatre au Niger.

² Mercy Corps, Note sur le Genre, la Paix et la Sécurité, septembre 2023.

terres sont héritées selon des règles coutumières. De telles pratiques encouragent des comportements discriminatoires à leur encontre et les excluent des prises de décision communautaires. Changer ces comportements nécessite des interventions programmatiques à long terme. Ainsi, JASS s'appuiera sur les efforts de la phase initiale pour accroître les messages et l'engagement au niveau communautaire afin de s'éloigner des pratiques nuisibles.

En réponse à ces défis, en collaboration avec l'Association Malienne d'Éveil au Développement Durable (AMEDD) au Mali et avec le Cercle de Réflexion et d'Action pour le Développement Local Innovant (Cercle Dev) au Niger, JASS mettra en œuvre trois axes pour améliorer des résultats équitables et inclusifs en matière de terres, de gouvernance des ressources naturelles et de justice, y compris :

- Renforcer les capacités des participants en gestion des conflits et en collaboration entre les communautés divisées par les conflits, ainsi qu'entre les communautés et les institutions, pour atténuer et résoudre les conflits liés aux terres et aux ressources.
- Renforcer la résilience aux chocs climatiques et aux facteurs de stress pour réduire la fréquence et l'impact des conflits liés aux ressources naturelles et aux terres dans le Sahel.
- Améliorer la base de preuves pour une conception, une mise en œuvre et une action coordonnée plus efficaces des programmes de stabilisation parmi les principaux acteurs.

Pour orienter les interventions spécifiques du programme, le projet a mené une analyse GESI qui s'appuie sur les connaissances et les enseignements acquis lors de la phase initiale.

Portée de l'Analyse

En réponse aux défis identifiés pour les femmes et les personnes les plus marginalisées, l'analyse GESI a examiné les normes et pratiques de genre discriminatoires. Cette analyse a également exploré comment ces normes contribuent à des prises de décision et à des résultats inégaux dans les domaines d'intervention. Les participants à l'étude ont été sélectionnés en tenant compte de facteurs intersectionnels tels que le statut socio-économique, l'âge, le statut de résidence et l'ethnicité.

Comme expliqué plus en détail dans ce rapport, comprendre les diverses façons dont les inégalités entre les hommes, les femmes et les jeunes se manifestent à travers les facteurs intersectionnels de marginalisation est essentiel pour atteindre les objectifs du programme visant à modifier les processus décisionnels et les perceptions des personnes marginalisées dans les espaces de gouvernance. Les résultats de cette analyse seront utilisés pour orienter la conception d'interventions ciblées (par exemple, des opportunités de formation) et de changement de comportement axées sur la modification des perceptions et des pratiques (par exemple, des programmes de radio communautaires pour mettre en avant des pratiques de gouvernance foncière inclusive, ou l'utilisation de modèles de rôle).

Le succès du programme dans la lutte contre les inégalités de genre et sociales sera surveillé et mesuré tout d'abord en développant des indicateurs spécifiques à la GESI pour chaque résultat, allant au-delà du simple comptage de la participation des groupes marginalisés et capturant les

changements autour de l'accès aux ressources et des processus décisionnels. Cela permettra à l'équipe du programme d'intégrer des questions liées à la GESI dans les guides de questions de suivi de routine et de comprendre les progrès réalisés dans la modification des normes et des comportements. Les informations collectées seront analysées et partagées pour discussion lors des sessions trimestrielles du programme « pause et réflexion », qui offrent un espace à l'équipe pour informer et façonner en continu l'orientation stratégique du programme. De plus, les défis liés à la mise en œuvre sur le terrain, tels que par exemple le faible taux de participation des femmes en raison du manque de temps disponible, seront également pris en compte. Ces données seront discutées lors des réunions mensuelles de révision de JASS pour garantir que les défis soient abordés de manière rapide et efficace.

Revue de la littérature

Une étude documentaire des publications récentes et disponibles au niveau mondial, régional et communal a été réalisée comme première étape du processus d'analyse GESI. L'objectif de la revue de la littérature était d'approfondir la compréhension des défis persistants et des comportements discriminatoires qui affectent les personnes les plus marginalisées au Mali et au Niger et d'identifier les lacunes en matière de connaissances qui pourraient entraver la conception d'interventions programmatiques sur mesure. Les lacunes ont principalement été identifiées par le biais de l'examen et de la réflexion sur les interventions mises en œuvre lors de la phase initiale.

Vue d'ensemble du contexte national

Le Mali et le Niger sont des pays de la région du Sahel qui souffrent d'une pauvreté extrême. Le Mali est un grand pays à faible revenu avec une économie non diversifiée qui est facilement affectée par les fluctuations des prix des matières premières (le secteur agricole représentait environ 35,69 % du PIB en 2022³).⁴ L'économie du Niger est assez similaire, l'agriculture représentant environ 42 % du PIB en 2022.⁵ En raison de facteurs tels que les conflits, l'instabilité politique et la croissance rapide de la population, les habitants du Mali et du Niger font face à une incertitude quotidienne, les exposant à des problèmes tels que l'insécurité alimentaire et la discrimination, qui impactent négativement leur bien-être.

Le Mali a une population et une culture diversifiées, ce qui entraîne des rôles et des statuts sociaux différents pour les femmes dans différentes communautés. Cependant, l'égalité des genres reste un défi important en raison des normes et pratiques sociales discriminatoires, surtout en lien avec les conflits, l'instabilité politique, les déplacements et la pauvreté. Le pays se classe parmi les derniers dans l'Indice mondial de l'écart entre les genres,⁶ avec des progrès limités dans des indicateurs clés

³ Statista (2023). « Mali : Répartition du produit intérieur brut (PIB) par secteur économique de 2012 à 2022 ».

Consulté sur [Mali - GDP distribution across economic sectors 2011-2021 | Statista](https://www.statista.com/statistics/448655/share-of-economic-sectors-in-the-gdp-in-niger/).

⁴ Banque mondiale (2023). Aperçu du Mali. Banque mondiale. Consulté sur

<https://www.worldbank.org/en/country/mali/overview>.

⁵ Statista (2023). « Niger : Part des secteurs économiques dans le produit intérieur brut (PIB) de 2012 à 2022 ».

Consulté sur <https://www.statista.com/statistics/448655/share-of-economic-sectors-in-the-gdp-in-niger/>.

⁶ 'L'Indice d'inégalité de genre (GII) est une mesure composite de l'inégalité de genre utilisant trois dimensions : la santé reproductive, l'autonomisation et le marché du travail. Une valeur faible du GII indique une faible inégalité entre les femmes et les hommes, et vice-versa. » Source : Programme des Nations Unies pour le développement (UNDP) (2023). « Indice d'inégalité de genre ». Rapports sur le développement humain du UNDP. Consulté sur <https://hdr.undp.org/data-center/thematic-composite-indices/gender-inequality-index#/indicies/GII>.

tels que l'éducation des jeunes femmes, la santé et la planification familiale. Bien que le taux de participation des femmes à la force de travail soit supérieur à la moyenne mondiale (43 % contre 39 %),⁷ les femmes dans le secteur agricole rencontrent des droits et un accès limité à la terre. Les femmes occupent 28,6 % des sièges parlementaires et représentent 21 % des membres du gouvernement.⁸ De même, l'inégalité des genres persiste au **Niger**, résultant de la pauvreté et des normes culturelles. Malgré des efforts récents, le Niger accuse un retard en matière de développement humain et d'égalité des genres, avec seulement 25,9 % des sièges parlementaires occupés par des femmes.⁹ La participation des femmes au marché du travail est significativement inférieure à celle des hommes, et les attentes culturelles contraignent les jeunes femmes à des rôles traditionnels de femmes au foyer et de mères.¹⁰ Ces disparités profondément enracinées dans les deux pays limitent les opportunités économiques des femmes et perpétuent des pratiques néfastes, telles que les mutilations génitales féminines (MGF) et d'autres formes de violence basée sur le genre (GBV). Bien que des progrès aient été réalisés, atteindre l'égalité des genres nécessite des efforts soutenus, surtout dans les régions où les lois coutumières et religieuses ont plus d'influence que les politiques nationales.

De plus, des défis persistent pour les groupes ethniques minoritaires ayant un accès limité aux ressources, notamment la terre, ce qui renforce les inégalités de genre dans les processus décisionnels où les hommes dominant souvent. Au Mali, les tensions et conflits historiques entre les groupes minoritaires, tels que les communautés touareg et peule, et la majorité ethnique bambara ont contribué à la marginalisation des premiers, les tensions étant principalement liées à l'utilisation des terres et à l'accès aux pâturages et à l'eau.¹¹ Au Niger, les minorités pastorales nomades sont également contraintes de rivaliser avec les communautés agricoles sédentaires pour l'utilisation des terres, exacerbant ainsi les tensions.¹² L'instabilité politique, les conflits et la croissance rapide de la population augmentent les défis auxquels sont confrontés les citoyens des deux pays. Malgré les efforts récents pour aborder ces questions, les deux pays se classent bas dans les indices mondiaux d'égalité des genres et de développement humain.

⁷ Banque mondiale (2022). « Données ouvertes de la Banque mondiale : Force de travail, femmes, Mali ». Banque mondiale. Consulté sur : <https://data.worldbank.org/indicator/SL.TLF.TOTL.FE.ZS?locations=ML>.

⁸ WIIIDAF-AO (2023). « Quelle place pour les femmes dans la transition au Mali ? » Consulté sur <https://wiiidaf-ao.org/2023/05/11/quelle-place-pour-les-femmes-dans-la-transition-au-mali/>.

⁹ ONU Femmes (2023). « Fiche d'information par pays : Niger ». ONU Femmes. Consulté sur <https://data.unwomen.org/country/niger>.

¹⁰ Banque mondiale (2019). « Impacts économiques de l'inégalité de genre au Niger ». Consulté sur : <https://openknowledge.worldbank.org/server/api/core/bitstreams/d8639082-2d3e-5f96-9845-85423753d402/content>.

¹¹ Minority Rights (2023). « Mali : Problèmes actuels ». Consulté sur <https://minorityrights.org/country/mali/>.

¹² Minority Rights (2019). « Niger : Problèmes actuels ». Consulté sur <https://minorityrights.org/country/niger/>.

Inégalités persistantes au Mali et au Niger

Normes et pratiques institutionnelles

Revue documentaire : Une forte influence patriarcale, avec des normes sociales et institutionnelles affectant l'accès à la terre, les pouvoirs décisionnels, et des pratiques nuisibles telles que les mutilations génitales féminines (MGF) et d'autres formes de violence basée sur le genre (GBV), est présente au Mali et au Niger. Dans les deux pays, les relations de genre et le statut des femmes sont influencés par des facteurs sociaux tels que l'ethnicité et la religion, plus de 90 % de la population étant musulmane. Les valeurs sociétales jouent un rôle crucial dans la structuration des dynamiques familiales, formant la base des relations de genre.¹³ Les pratiques coutumières qui émergent de ces normes contribuent à l'établissement et à la perpétuation des inégalités et des disparités. Elles renforcent ainsi la domination des hommes au sein des familles et les perceptions des femmes principalement comme mères et épouses avec des responsabilités domestiques. De plus, largement régie par la religion et la tradition musulmane, le Niger se caractérise par une culture patriarcale traditionnelle, en particulier dans les zones rurales. Dans cette culture, les femmes sont principalement chargées de la gestion du ménage, tandis que les hommes ont l'obligation de subvenir aux besoins de la famille, de diriger le foyer et de participer aux affaires communautaires - une sphère traditionnellement réservée aux hommes.¹⁴

Phase pilote de JASS : Pour influencer les normes et l'inclusion des genres, la phase pilote de JASS a engagé les membres de la communauté à travers l'approche des Champions du Genre, des Gardiens et des Points Focaux. Cette approche repose sur la reconnaissance que les femmes et les communautés marginalisées supportent souvent le poids des conflits et de la violence associés à l'accès et au contrôle des terres et autres ressources naturelles. De plus, ces groupes sont exposés à un risque accru de discrimination et d'exclusion des processus de prise de décision et de gestion des ressources. Dans cette approche, des individus au niveau communautaire, identifiés par leurs communautés, sont formés pour devenir des défenseurs de l'égalité des genres et de l'inclusion sociale et pour promouvoir des comportements équitables au sein de leurs communautés. Les Champions du Genre sont des hommes et des femmes âgés de 18 à 35 ans qui sont engagés et désireux de promouvoir l'égalité des genres et la justice sociale. Ce sont de jeunes leaders qui luttent et plaident inlassablement pour favoriser et promouvoir l'inclusion sociale tout en cherchant à améliorer la compréhension des normes sociales par la communauté et l'acceptation du changement progressiste. Les Gardiens du Genre sont des hommes et des femmes âgés de 35 ans et plus qui connaissent bien les habitudes et coutumes locales et sont respectés par leur communauté. Ils comprennent certains chefs de village et conseillers villageois. Ils ont une influence dans leurs communautés qui peut être utilisée pour promouvoir la participation inclusive à la gestion des terres et le respect des normes sociales. Ils ont donc également la légitimité pour influencer et diriger la transformation des normes sociales. Les Points Focaux Genre sont des élus ou des membres du personnel des gouvernements locaux des communes d'intervention. Ils sont sélectionnés en fonction de leurs compétences en leadership et de leur capacité à plaider pour l'intégration du genre au niveau stratégique, que ce soit à la région et/ou à la commune. Ils sont également responsables d'engager

¹³ UNDP (2012). « Égalité des genres et autonomisation des femmes dans l'administration publique : Étude de cas du Mali ». Consulté sur : <https://www.undp.org/sites/g/files/zskgke326/files/publications/MaliFinal%20-%20HiRes.pdf>.

¹⁴ Programme Alimentaire Mondial (2017). « Autonomisation des femmes au Niger : des marchés aux ménages en passant par les communautés ». Consulté sur <https://docs.wfp.org/api/documents/WFP-0000100871/download/>.

les représentants des services techniques gouvernementaux et de garantir leur participation aux activités.

JASS a formé 72 Champions du Genre (37 femmes et 35 hommes), **24 Gardiens** (12 femmes et 12 hommes) et **12 Points Focaux** (2 femmes et 10 hommes) au cours des deux premières années du programme sur la manière de mener des dialogues sociaux sensibles aux conflits sur les normes sociales et la gouvernance inclusive. **Vingt-quatre dialogues sur les normes sociales et la gouvernance inclusive avec les leaders communautaires** ont été organisés et ont abouti à des plans d'action pour relever les défis spécifiques en matière de GESI au sein des communautés. Un exemple de l'impact des Champions, Gardiens et Points Focaux est que, pour la première fois, **200 femmes sont désormais représentées dans les 200 Commissions Foncières Villageoises (COFOs)**. Bien que la loi malienne exige que les COFOs incluent une représentante féminine et un représentant jeune, cette exigence n'avait pas été respectée par de nombreux COFOs. Bien que nous reconnaissons que l'inclusion des femmes et des jeunes ne résulte pas à elle seule en un changement significatif, leur inclusion commence à démontrer la valeur de leur présence dans de telles institutions. De plus, les Champions du Genre, les Gardiens et les Points Focaux ont travaillé en étroite collaboration avec les services techniques locaux, tels que la Direction Régionale de la Promotion de la Femme, de l'Enfant et de la Famille, ainsi que d'autres divisions pertinentes pour encourager l'adoption de pratiques favorables à l'égalité des genres, à l'inclusion sociale et à la gestion équitable des ressources, favorisant ainsi un changement positif et durable. Les Champions du Genre et les Gardiens ont également travaillé à promouvoir l'inclusion des personnes vivant avec un handicap (PLWD) grâce à des activités de sensibilisation. Dans le cadre de ses efforts de développement des systèmes de marché, le programme a formé 13 PLWD et les a sponsorisés pour gérer de petites entreprises. Les Champions du Genre, les Gardiens et les Points Focaux agissent en tant qu'agents de changement en promouvant la participation des femmes, des filles, des jeunes et d'autres groupes marginalisés, et en discutant des effets négatifs de la GBV.

Besoins identifiés à aborder dans le cadre de JASS : Bien que les Champions du Genre, les Gardiens et les Points Focaux aient joué un rôle important dans l'amélioration de la participation de certains groupes marginalisés lors de la phase initiale de JASS, certains d'entre eux ont rencontré des difficultés en raison de contraintes de temps et de pressions sociétales et familiales. Les étudiants et les jeunes femmes non mariées qui ont été sélectionnés ont vu leur participation en tant que Champions du Genre limitée en raison des horaires des activités et des engagements scolaires existants ; certains ont abandonné leur rôle lorsqu'ils ont obtenu des emplois à plein temps, ont déménagé pour poursuivre leurs études ou se sont mariés. Les Gardiens du Genre n'ont pas rencontré les mêmes défis, nombre d'entre eux étant des fonctionnaires à la retraite avec une expérience fiable en agriculture et en gouvernance. **La phase pilote a fourni des leçons précieuses pour JASS, notamment l'importance de la participation active des leaders communautaires, des autorités locales et des membres de la communauté dans la prochaine itération du programme.** Les leçons apprises incluent également la nécessité de prendre en compte les pressions sociétales et les préférences horaires afin d'accommoder les besoins de tous et de promouvoir la propriété locale des activités.

Accès à la terre

Revue documentaire : Les pratiques traditionnelles et les normes institutionnelles dans les deux pays renforcent les disparités de genre en matière de propriété foncière et de contrôle des ressources

naturelles, désavantageant les femmes et les groupes les plus marginalisés. Au Mali, il existe deux modes d'accès à la terre : formel et informel. Le mode formel, réglementé par la loi, permet l'accès par des documents officiels, soit par vente, soit par attribution administrative.¹⁵ Le mode informel, régi par la loi coutumière, restreint l'accès en fonction des strates sociales sans documentation légale. Dans le mode coutumier, les habitants originels ou autochtones d'un village possèdent automatiquement le titre de propriété foncière, tandis que les autres, y compris les femmes, les jeunes et les résidents arrivés après les habitants originels, ont des droits d'usage mais n'ont pas de titres formels, ce qui conduit à des tensions alimentées par les traditions locales. Au Niger, les droits fonciers coutumiers informels sont la norme. L'accès à la terre comprend l'héritage, les dons, les prêts, les achats, les gages et les baux, souvent source de conflits en raison de l'absence de documentation légale. La principale façon pour les femmes d'accéder à la terre est après le décès de leur père ou par le mariage.¹⁶ Une étude réalisée en 2007 par la Commission Foncière Départementale de Mirriah (Cofodép), le Réseau de Gestion Non Violente des Conflits (GENOVICO) et l'Organisation Néerlandaise de Développement (SNV) a révélé que les marabouts, hommes saints musulmans, omettaient couramment d'allouer des terres aux femmes lors du partage des héritages au Niger.¹⁷ L'advocacy subséquent et la publication du *"Guide Pratique des Droits de Succession des Femmes en Islam"* en 2010 ont constitué une réalisation majeure en clarifiant les droits d'héritage des femmes dans les communautés islamiques francophones. À la suite de la sensibilisation, les femmes ont commencé à revendiquer leur héritage et beaucoup ont réussi à sécuriser leurs droits fonciers.¹⁸ Bien que l'enregistrement des terres semble augmenter, avec 2 000 titres fonciers supplémentaires attribués entre 2017 et 2019, la formalisation reste limitée car les commissions foncières n'ont délivré des actes administratifs que pour 2 % des terres rurales 20 ans après leur création.¹⁹

La politique foncière rurale nationale au Niger vise également à promouvoir l'égalité des genres en matière de propriété foncière et reconnaît la nécessité de titres de propriété conjoints pour les époux. En comparaison, la phase pilote de JASS a révélé qu'en pratique, il semble n'y avoir aucun droit de propriété foncière pour les femmes dans les lieux d'intervention du programme au Mali, avec des participants masculins à l'étude déclarant :²⁰



“Nous [les hommes] pouvons leur donner des terres à cultiver, mais elles [les femmes] n'ont pas de droits ; elles ne peuvent pas posséder ni vendre la terre.”

“On leur donne de petites parcelles pour cultiver des petits jardins, mais elles n'ont pas le droit de posséder la terre.”

¹⁵ Mercy Corps (2022). Rapport d'analyse sur l'égalité des genres et l'inclusion sociale (GESI) de JASS.

¹⁶ Issoufou, M., Amadou, O., Lawali, D., Saidou, O. M., Habibou, I., et Boubacar, Y. (2020). « Contraintes et stratégies pour l'accès des femmes à la terre dans les régions de Maradi et Zinder (Niger) ». *Cogent Social Sciences*, 6(1).

¹⁷ Programme des Nations Unies pour les établissements humains (ONU-Habitat) (2018). « Les femmes et la terre dans le monde musulman : Voies d'accès accrues à la terre pour la réalisation du développement, de la paix et des droits de l'homme ». Consulté sur <https://gltn.net/download/women-and-land-in-the-muslim-world/?wpdmml=11954&refresh=656a2095a693a1701453973>.

¹⁸ Ibid.

¹⁹ Land Portal Foundation (2023). « Niger – Contexte et gouvernance foncière ». Consulté sur <http://landportal.org.book/narratives/2022/niger>.

²⁰ Mercy Corps (2022). Analyse politico-économique de JASS.

Phase pilote de JASS : Selon l'analyse de l'économie politique (PEA) réalisée lors de la phase pilote de JASS, les communautés non indigènes rencontrent également des obstacles supplémentaires pour accéder à la terre, y compris la nécessité de s'enregistrer auprès de la commune. Le groupe le plus couramment identifié comme ayant un accès restreint à la terre, tant au Mali qu'au Niger, comprend les « étrangers » ou les « nouveaux arrivés » allochtones (individus non indigènes). L'étude n'a pas fourni de définition exacte du terme « nouvellement arrivé », mais certains groupes, tels que les enseignants sous contrat à durée déterminée au sein de la communauté, ont été catégorisés comme tels. Le mode d'accès à la terre pour les non-natifs, qui était essentiellement sous forme de prêts verbaux, évolue vers une forme contractuelle, notamment à Koutiala en raison de cas de non-restitution de terres. Cependant, dans le cas des femmes non natives, leur accès à la terre reste conditionné à l'enregistrement de leur mari au Mali.

Bien que *la loi agricole* de 2017 au Mali réserve 15 % des terres agricoles réhabilitées ou irriguées aux groupes marginalisés tels que les femmes et les jeunes, les femmes ne sont pas autorisées à hériter de terres si elles ont des frères.²¹ Les structures existantes de gestion des ressources naturelles et des conflits, telles que les commissions et conseils fonciers, ont une représentation féminine limitée. Cependant, **la phase initiale de JASS a impliqué le Ministère de la Promotion de la Femme, de l'Enfant et de la Famille dans des sessions de sensibilisation à l'inclusion et a veillé à l'application des dispositions exigeant la participation des femmes et des jeunes dans les comités de résolution des conflits et les commissions foncières. Les interventions de la phase initiale de JASS ont conduit à l'établissement de mécanismes de gestion des conflits locaux efficaces, réactifs et inclusifs, incluant 200 commissions foncières villageoises (COFOs) ayant toutes une représentante féminine, 144 forums communautaires pour la paix et 12 comités de résolution des conflits (CRCs) comptant 398 membres, dont 291 femmes.** Grâce au travail des Champions et Gardiens du Genre, les nombreux forums communautaires ont servi de plateformes pour aborder les défis auxquels font face les pasteurs, les femmes et divers groupes ethniques en matière d'accès à des terres de qualité, aux ressources et aux marchés. La promotion des COFOs et les activités de sensibilisation menées dans les zones d'intervention de JASS ont contribué à réduire les conflits liés à l'accès et au contrôle des terres. L'audience publique soutenue par JASS à Koutiala a abouti à l'homologation de 16 procès-verbaux de litiges fonciers traités par les COFOs. Sans homologation, le travail des COFOs reste inachevé. La volonté des parties prenantes de plaider en faveur de l'homologation marque la continuité entre le système coutumier et les exigences légales formelles. L'homologation renforce la confiance dans les COFOs en tant que mécanismes de règlement des litiges fonciers au niveau communautaire et soutient l'idée que la formalisation des arrangements pour sécuriser les droits sur les terres peut être réalisée au niveau du village.

Besoins identifiés à aborder dans le cadre de JASS : L'accès limité aux documents légaux et à l'utilisation formelle des terres reste un problème dans les deux pays, contribuant aux conflits. **Améliorer la formalisation et la documentation légale est crucial pour atténuer les conflits et assurer une utilisation durable des terres.** Au Mali, les conflits liés à la propriété foncière sont liés à des disputes concernant l'occupation illégale, la corruption et une documentation foncière inadéquate. Les femmes et les personnes non indigènes sont souvent exclues de la gestion des

²¹ Institut international pour le développement durable (2017). « Une nouvelle loi historique sécurise les terres pour les agriculteurs maliens ». Disponible sur <https://www.iisd.org/articles/insight/historic-new-law-secures-land-malian-farmers>.

ressources naturelles. Au Niger, la pression démographique, les sécheresses successives et l'instabilité économique contribuent à la concurrence entre les communautés rurales pour les ressources naturelles, menaçant le pastoralisme en raison de la réduction des terres de pâturage.²² Le Mali a adopté des lois pour réguler l'accès des troupeaux aux pâturages, mais les défis de mise en œuvre persistent. La Constitution de 2010 du Niger assure l'égalité devant la loi, et la Politique Nationale Foncière Rurale de 2021 réaffirme l'égalité des genres dans la tenure foncière, mais beaucoup reste à faire. En s'appuyant sur la phase initiale de JASS, il existe une opportunité de travailler sur la formalisation de divers types d'acquisition et d'accès aux terres (y compris les baux).

Participation et prise de décision

Revue documentaire : La participation aux mécanismes de prise de décision publique et de résolution des conflits demeure un défi pour les femmes au Mali et au Niger. Des initiatives significatives ont été dédiées à l'établissement d'une structure légale et institutionnelle au Mali, visant à encourager et à réguler l'implication des femmes dans divers aspects de la vie publique. Une mesure notable est la mise en œuvre de la loi sur les quotas de genre en 2015, imposant une représentation minimale de 30 % pour les deux genres dans toutes les nominations administratives et les postes élus. La Politique nationale du genre du Mali (2011) et trois générations de plans d'action pour la mise en œuvre de l'Agenda des Nations Unies pour les femmes, la paix et la sécurité ont fourni des instruments et un espace utilisé par les organisations féminines et les défenseurs des droits des femmes pour sensibiliser et exiger une participation accrue des femmes, notamment en matière de prévention des conflits, de médiation pour la paix et de processus de réconciliation. Cependant, des obstacles politiques, culturels et économiques ont miné ces efforts et les ont conduits à être perçus par beaucoup comme une rhétorique déconnectée de la réalité.²³ Dans le rapport récent de CARE sur leur Analyse Rapide du Genre (RGA) au Mali,²⁴ des participants masculins ont mentionné que les femmes ont une compréhension inadéquate de la résolution des conflits, manquent de confiance en elles-mêmes ou craignent d'exprimer leurs points de vue en public. L'évaluation réalisée lors de la phase pilote de JASS a révélé que les femmes estiment qu'il est difficile de s'exprimer devant des participants masculins. Au Niger, les normes culturelles et sociétales dictent les rôles des hommes et des femmes, restreignant la participation des femmes à la résolution des conflits. Bien que la participation des femmes à la prévention des conflits ait quelque peu progressé grâce à des initiatives réussies²⁵ mises en œuvre dans le cadre du Plan d'action national du Niger 2022-24, elles continuent de faire face à des défis mutuellement renforçant. Elles sont systématiquement exclues de l'accès et du contrôle des ressources naturelles. Les crises sécuritaires et humanitaires actuelles aggravent les responsabilités domestiques et les restrictions de déplacement qui empêchent la participation des femmes aux instances de décision publique. De plus, ces dynamiques résultent des carences des femmes en matière de compétences en leadership et en alphabétisation, et les renforcent.²⁶

Phase pilote de JASS : Lors de la phase pilote de JASS, l'étude de référence a montré que plusieurs participants ont identifié la participation limitée des femmes adultes comme un

²² UNDP (2015). « Analyse des facteurs de conflits au Niger ». UNDP. Récupéré de <http://www.undp.org/fr/niger/publications/analyse-des-facteurs-de-conflits-au-niger>

²³ Pujol Chica, I. (2023). « Le rôle stratégique des femmes dans le processus de consolidation de la paix au Mali ». Opinion Paper. IEEE 17/2020

²⁴ CARE International (2023).

²⁵ Initiatives réussies incluant la formation des femmes rurales et des jeunes femmes à la médiation des conflits, la promotion de la représentation des femmes dans les postes de décision, la création de cadres de dialogue entre les civils et les forces de défense et de sécurité, et l'amélioration de la lutte contre la GBV.

²⁶ Ministère de la Promotion de la Femme et de la Protection de l'Enfant (2020).

facteur particulier de conflit en raison du déséquilibre dans la participation et du traitement inégal sous-jacent. Plus leur niveau d'alphabétisation est faible, plus les femmes sont exclues des processus de prise de décision, des activités communautaires et des mécanismes de résolution des conflits. Le déséquilibre dans la participation et le traitement inégal peuvent mener à des conflits, mais l'inclusion des groupes marginalisés peut favoriser la paix et la cohésion sociale au sein de la communauté, selon une discussion de groupe ciblé avec des femmes à Koutiala. Un informateur clé masculin à San a également souligné ce point en déclarant :



"L'intérêt pour l'inclusion peut même mettre fin aux conflits communautaires. "

Bien que la plupart des répondants croient que la gestion des terres et des ressources naturelles est pacifique, moins de la moitié pensent qu'elle est inclusive.

Besoins identifiés à aborder dans le cadre de JASS : Bien que les deux pays disposent de politiques, de cadres juridiques et institutionnels encourageants, ainsi que d'une large acceptation publique de haut niveau concernant la nécessité d'impliquer davantage les femmes de manière significative, des lacunes sérieuses persistent en pratique, ancrées dans les normes sociales et la répartition traditionnelle des rôles de genre. Dans les deux pays, il est nécessaire de tirer parti des cadres existants pour encourager, soutenir et responsabiliser les dirigeants quant aux changements attendus. Au Mali, la sensibilisation et le plaidoyer peuvent motiver les différentes parties prenantes à atteindre un taux de représentation féminine de 30 % dans les COFO, conformément à la loi sur les quotas existante. Cette loi doit être respectée pour toutes les nominations et les postes élus, y compris pour la composition de chaque COFO. La participation des jeunes reste également faible, et il est presque courant que des hommes et des femmes adultes de plus de 35 ans soient nommés pour représenter les jeunes. Tout en continuant à promouvoir l'inclusion des femmes, JASS peut également recentrer l'attention sur les jeunes hommes et femmes, en encourageant leur participation effective à la recherche de solutions aux défis auxquels leurs communautés sont confrontées.

Violence Basée sur le Genre (GBV) et Sécurité des Femmes

Revue documentaire : L'inégalité de genre et l'exclusion sociale sont des problèmes répandus tant au Mali qu'au Niger, avec des pratiques néfastes telles que les mutilations génitales féminines (MGF), les mariages précoces et la violence basée sur le genre (GBV) affectant les femmes et les filles. Au Mali, les normes sociales et les pratiques religieuses renforcent les rôles de genre et justifient les comportements nuisibles. Les cas documentés de GBV impliquent différentes formes de violence touchant divers groupes sociaux. Par exemple, 54 % des filles au Mali sont mariées avant l'âge de 18 ans, et 16 % sont mariées avant leur 15e anniversaire.²⁷ De même, au Niger, le mariage précoce est courant, et les mécanismes de prévention et de réponse à la GBV sont insuffisants. Les rapports

²⁷ PLAN International (2024). « Je suis un enfant ; je ne veux pas être une mariée ». Consulté sur : <https://www.plan.org.au/news/stories/i-am-a-child-i-dont-want-to-be-a-bride/#:~:text=Mali%20has%20the%20fifth%20highest,education%20started%20to%20be%20affected>.

indiquent que 76 % des filles au Niger sont mariées avant l'âge de 18 ans, et 28 % sont mariées avant d'atteindre 15 ans.²⁸ Dans les deux contextes, des facteurs socioculturels, tels que le désir de prévenir les grossesses hors mariage, considérées comme honteuses, et le statut social conféré par le fait d'être épouse et mère, incitent souvent au mariage précoce. Cependant, le mariage précoce peut avoir des conséquences graves pour les filles, notamment en entravant leur éducation, en les exposant à la violence domestique et en mettant en péril leur santé en raison des risques associés à l'accouchement précoce.

L'absence de lois régissant la violence basée sur le genre (GBV) au Mali contribue à une culture de l'impunité vis-à-vis des auteurs, ce qui rend encore plus crucial le projet de loi sur la GBV à élaborer et à mettre en œuvre. Le plan national de lutte contre la GBV est un pas en avant positif, mais des actions supplémentaires doivent être entreprises pour garantir la sécurité et le bien-être des femmes et des jeunes femmes au Mali. Le gouvernement estime que 85 % des femmes maliennes ont été victimes de GBV.²⁹ Le Plan d'Action pour Mettre Fin à la Violence Sexuelle durant les Conflits au Mali a été créé pour faire face au nombre alarmant de cas de violence sexuelle commis dans les zones affectées par les conflits au Mali. Il appelle à une réponse urgente et conjointe de l'État malien, des Nations Unies et de la société civile dans les domaines suivants : prévention et mobilisation communautaire ; protection et accès aux services multisectoriels ; lutte contre l'impunité ; et suivi, évaluation et coordination.³⁰ En réponse à la GBV, le gouvernement malien, par l'intermédiaire du Ministère de la Promotion des Femmes, des Enfants et de la Famille, a élaboré un Plan d'Action 2019-2023.³¹

Le Niger prend également des mesures pour promouvoir l'égalité des genres et l'équité en renforçant les stratégies opérationnelles et les mécanismes d'intégration du genre. Cependant, le Niger maintient des réserves sur la Convention sur l'élimination de toutes les formes de discrimination à l'égard des femmes (CEDAW) et n'a pas ratifié la Charte africaine des droits de la femme depuis 2004. Le Niger met à jour sa Politique Nationale de Genre pour refléter les évolutions du contexte régional et national ainsi que les défis du développement. Par le passé, diverses conférences ont été organisées sur la population et le développement, ainsi que sur les femmes et le développement, telles que la Conférence Internationale sur la Population et le Développement et la Conférence Internationale sur les Femmes et le Développement à Pékin. Toutefois, l'évaluation de Beijing +20 en 2015 a montré des résultats mitigés en raison de mécanismes nationaux inadéquats et de ressources insuffisantes. Le Niger a adopté diverses politiques et déclarations en faveur de l'égalité des genres, telles que la Charte de l'Union Africaine et la Politique Genre de l'Union Africaine.

Comme expliqué plus en détail dans la section des recommandations, il n'est pas dans le mandat de JASS de gérer les cas de violence basée sur le genre (GBV). Cependant, les informations identifiées

²⁸ Haro, J. (2020). Essai photo : « J'aime l'idée de me marier un jour, mais pas encore ». UNICEF Niger. Consulté sur : <https://www.unicef.org/niger/stories/i-idea-getting-married-one-day-not-yet>.

²⁹ CECI (2020). « Mettre fin à la violence basée sur le genre au Mali ». CECI. Consulté sur : <https://evaw-global-database.unwomen.org/fr/countries/africa/mali/2022/action-plan-to-end-sexual-violence-during-conflicts>.

³⁰ La liste des ressources recommandées par ONU Femmes comprend : Le Plan d'Action pour Mettre Fin à la Violence Sexuelle en Temps de Conflit ; Programme National pour l'Abandon de la Violence Basée sur le Genre ; Stratégie Nationale de Communication pour Mettre Fin à la GBV ; Plan National d'Action pour la Violence Basée sur le Genre.

³¹ Gouvernement du Mali (2021). « Plan d'Action pour Mettre Fin à la Violence Sexuelle en Temps de Conflit ». Consulté sur : <https://evaw-global-database.unwomen.org/fr/countries/africa/mali/2022/action-plan-to-end-sexual-violence-during-conflicts>.

dans la revue de littérature sont utiles pour comprendre les domaines où les risques peuvent être atténués (par exemple, la sensibilisation contre le mariage des enfants ou l'implication des hommes du foyer lors de l'introduction de nouvelles activités pour les femmes, afin d'éviter le contrecoup) et quel type de services de renvoi JASS pourrait avoir besoin de mettre en place pour les participants.

Méthodologie

L'analyse GESI de JASS a été réalisée en utilisant des méthodes de collecte de données qualitatives et a été effectuée en août 2023. La collecte des données a commencé par une revue de la littérature (résultats ci-dessus) et a été complétée par des entretiens semi-structurés avec des informateurs clés (KIs) et des discussions de groupes ciblés (FGDs). Tous les outils de collecte de données ont été traduits en Bambara (pour le Mali) et en Haoussa et Tamasheq (au Niger), qui étaient les langues utilisées pendant la collecte des données. Tous les outils de collecte de données ont été testés avant leur déploiement. La collecte des données a été étroitement supervisée par les équipes de Recherche et Suivi, Évaluation et Apprentissage de Mercy Corps (MEL) au Mali et au Niger.

Objectifs de l'Étude

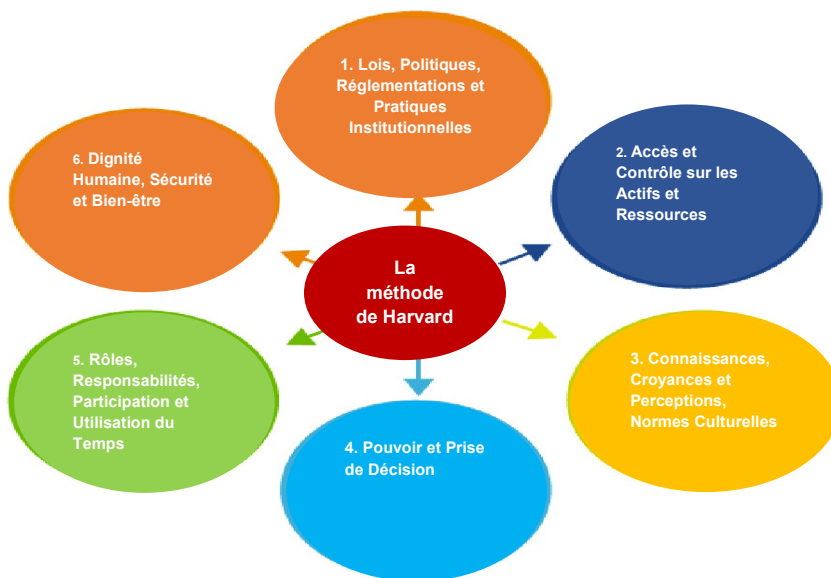
Le but général de cette étude était d'explorer les lacunes en matière de connaissances identifiées par la revue de la littérature et l'expérience acquise lors de la mise en œuvre de la phase initiale de JASS. Les lacunes en matière de connaissances identifiées concernent les normes socio-culturelles persistantes qui continuent de constituer des obstacles aux stratégies du programme visant à promouvoir des communautés plus inclusives et équitables. Plus précisément, l'étude visait à aborder les domaines suivants :

- Examiner la présence de normes et de pratiques de genre discriminatoires et comprendre si et comment la phase initiale de JASS a contribué à des comportements plus équitables dans les communautés touchées.
- Explorer comment la discrimination de genre et sociale persistante – en particulier les relations de pouvoir inégales – peut limiter la participation des femmes, des jeunes et d'autres communautés marginalisées définies par leur intersectionnalité dans les interventions du programme JASS.
- Identifier les opportunités potentielles qui servent de facteurs facilitants pour la participation des groupes marginalisés dans le programme.

Conformément aux normes internes des programmes de Mercy Corps, la dernière étape d'une analyse GESI est de valider les résultats avec l'équipe du programme et de formuler des recommandations intégrant les considérations GESI. Cette étape est essentielle pour obtenir un consensus et l'adhésion de l'équipe sur la pertinence des données et leurs implications pour JASS. La validation se fait par le biais d'un atelier de « compréhension des résultats », où tout le personnel technique pertinent, les équipes de suivi, évaluation et apprentissage (MEL), ainsi que les responsables de l'étude des deux pays se réunissent pour passer des recommandations générales de l'analyse à la traduction en activités spécifiques axées sur la GESI dans le cadre de la planification des actions. L'atelier a offert aux membres de l'équipe l'occasion de revoir de manière critique les résultats, de remettre en question les biais et de comprendre comment les normes sociales et les cultures les influencent.

Cadre D'analyse Théorique

Cette étude repose sur la « Méthode de Harvard » comme cadre analytique privilégié pour l'analyse GESI par Mercy Corps. La Méthode de Harvard est actuellement la plus largement utilisée dans le secteur humanitaire et de développement et établit six domaines clés à travers lesquels les données doivent être structurées pour obtenir une compréhension holistique de la GESI dans chaque contexte.³²



La **méthode de Harvard** est privilégiée pour l'analyse GESI dans le secteur du développement en raison de ses points forts pour identifier les différences dans les rôles et responsabilités de genre, ainsi que l'influence de ces différences sur l'accès et le contrôle des ressources et la participation aux processus décisionnels.³³ Il est toutefois important de noter que ces domaines sont conceptuellement interconnectés, et que par conséquent, les résultats peuvent se chevaucher entre les domaines.

Une **perspective intersectionnelle** a été appliquée tout au long de l'étude, dans le but de capturer différentes expériences en relation avec le genre et d'autres types de discrimination sociale que les participants vivent en raison de la convergence de leurs différentes identités. L'approche intersectionnelle adoptée par l'étude s'inspire de la définition formulée par la Dr Kimberle Williams Crenshaw en 1989, selon laquelle une personne peut avoir différentes identités (par exemple, le genre, le statut social, l'ethnicité, entre autres) qui l'amènent à éprouver plusieurs degrés de privilège ou d'oppression.³⁴

Cette étude a accordé une attention particulière aux différences entre les individus comme un jeu d'interaction de multiples identités, recueillant des expériences uniques et diverses basées sur le genre, l'âge, la communauté ethnolinguistique, le statut marital et le statut de déplacement de chaque

³² Mercy Corps. 'Toolkit pour l'intégration de la GESI'. Considérations pour l'analyse GESI.

³³ USAID (2023). 'Programme Global de Travail : Rapport d'Analyse sur l'Égalité des Genres et l'Inclusion Sociale'. Récupéré de <http://chrome-extension://efaidnbmnnnibpcajpcglclefindmkaj/https://inclusivefutures.org/wp-content/uploads/2023/03/GESI-analysis-Final-Report.pdf>.

³⁴ Mercy Corps. GESI Integration Toolkit. *Op. Cit.*

personne. Dans le contexte de JASS, l'étude a engagé des participants issus de divers horizons (religion, statut économique, communauté ethnolinguistique) pour s'assurer qu'elle capturerait leurs expériences uniques.

Processus de Collecte de Données

L'étude a commencé par une revue documentaire de la littérature récente³⁵ sur les normes de genre et sociales persistantes dans les contextes du Mali et du Niger. Les lacunes de connaissances identifiées (comme décrit dans la section Revue de la Littérature) ont conduit au développement de deux méthodes qualitatives pour la collecte de données primaires :

Des discussions de groupe ciblé (FGDs) ont été menées au Mali et au Niger avec des membres de la communauté vivant sur les sites d'intervention du programme. Les FGDs ont été réalisées séparément avec des participants féminins et masculins, qui ont suivi une série d'exercices conçus pour découvrir les normes, les rôles et les comportements qui façonnent les dynamiques liées à la GESI autour du conflit et de la gestion des ressources naturelles. Ces entretiens – menés à travers des guides de discussion ouverts ont garanti la participation de groupes divers (communautés ethnolinguistiques, confessions religieuses, divers statuts de résidence, personnes vivant avec un handicap et différentes strates socio-économiques). Chaque FGD était composée de dix participants au maximum.

Des entretiens individuels semi-structurés ont été menés au Mali et au Niger avec des informateurs pertinents, des membres de la communauté considérés comme bien informés ou expérimentés avec les communautés d'intervention de JASS. Parmi eux se trouvaient des chefs de village, des autorités et d'autres figures influentes susceptibles de jouer un rôle positif dans la promotion de pratiques plus équitables, y compris en encourageant la participation des femmes et des filles aux activités communautaires. Ces entretiens ont permis à l'étude d'explorer comment le genre et la diversité intersectionnelle influencent l'accès aux ressources comme la terre, les opportunités d'emploi et les mécanismes de mitigation des conflits dans la communauté.

Pour assurer la pertinence contextuelle et l'adéquation, les outils d'étude ont été testés et révisés lors de sessions de formation avant leur mise en œuvre complète. Au cours de ce processus, des ajustements mineurs ont été apportés aux questionnaires et aux guides de discussion. Une fois finalisés, les outils de collecte de données ont été traduits dans les langues locales (bambara au Mali, et haoussa et tamasheq au Niger).

Échantillonnage

Un échantillonnage raisonné a été utilisé pour les discussions de groupe ciblé (FGDs) et les entretiens avec informateurs clés (KIIS) afin de sélectionner les participants. Cette méthode d'échantillonnage a assuré la participation d'une population d'étude diversifiée, composée d'hommes et de femmes de différents groupes d'âge, statuts de résidence et socio-économiques, ainsi que de personnes vivant avec divers handicaps.

³⁵ Selon les normes de Mercy Corps, la littérature récente est définie comme des informations datant d'il y a jusqu'à cinq ans par rapport au moment présent.

Les critères de sélection des participants à l'étude au Mali et au Niger comprenaient deux considérations principales :

- **Âge** : jeunes (18 à 35 ans) et adultes (plus de 35 ans)
- **Sexe** : hommes et femmes

En outre, les participants ont été sélectionnés en tenant compte de plusieurs facteurs identitaires, notamment :

- **Groupes ethno-linguistiques** : les participants représentaient différents sous-groupes de population au sein de leurs communautés (par exemple, Touareg, Haoussa, Peulh, Bambara et Minianka)
- **Religion** : les participants représentaient les différentes religions pratiquées au sein de leurs communautés (par exemple, musulmans, chrétiens et systèmes de croyances animistes)
- **Statut de résidence** : les participants provenaient de la population majoritaire, ainsi que des communautés déplacées et réinstallées
- **Handicap** : participants vivant avec et sans handicap
- **Statut socio-économique** : participants de différentes strates socio-économiques

Au total, 214 participants ont été interrogés dans le cadre des FGDs et des KIIS, soit précisément 94 au Mali et 120 au Niger. Le tableau 1 fournit une répartition des groupes d'âge et du sexe des participants à l'étude pour les FGDs et les KIIS dans les deux pays.

Tableau 1. Répartition par Sexe et Âge des Participants à l'Étude Qualitative au Mali et au Niger

État	Participants Masculins		Participants Féminins		Total des Participants dans Chaque État
	Jeunes	Adultes	Jeunes	Adultes	
Mali	16	26	22	30	94
Niger	40	31	18	31	120
Total	113		101		214

Les KIIS ont été menés dans 24 communes au Mali et au Niger, dont 12 au Mali et 4 au Niger durant la phase pilote, ainsi que dans 8 communes supplémentaires où le programme JASS a été étendu au Mali. Cela a abouti à un total de 41 KIIS (33 au Mali et 8 au Niger). En ce qui concerne les FGD, elles n'ont été administrées que dans les nouvelles zones d'intervention du programme, avec un total de 12 FGD au Niger (3 par commune) et 6 au Mali.

Les tableaux 2 et 3 détaillent le nombre total de FGD et d'KIIS réalisés au Mali et au Niger.

Tableau 2. Nombre de FGDs et de KIIs dans les 20 communes au Mali

Mali					
Méthode	8 Nouvelles Communes Ajoutées Pour JASS		12 Anciennes Communes De La Phase Initiale De JASS		Grand Total
	Nombre par Commune	Sous-total	Nombre par Commune	Sous-total	
FGDs	1	6	0	0	6
KIIs	2	21	2	12	33

Tableau 3. Nombre de FGDs et de KIIs dans les 4 communes au Niger

Niger		
Outil	Nombre par Commune	Total pour les 4 Communes
FGDs	3	12
KIIs	2	8

En ce qui concerne les emplacements géographiques, l'analyse GESI a été mise en œuvre dans plusieurs communes au Mali et au Niger, sélectionnées pour répondre aux critères suivants en matière d'accessibilité et de pertinence pour les interventions du programme :

- Situation sécuritaire stable
- Routes praticables pendant la saison des pluies
- Disponibilité et soutien de la Direction Municipale de la Promotion de la Femme

- Villages en périphérie de la commune
- Villages agro-pastoraux
- Villages avec des ressources naturelles limitées

Un tableau détaillé des communes exactes est inclus en Annexe II.

Équipes d'étude

Deux équipes distinctes ont collecté les données pour cette étude : une au Mali (huit chercheurs) et une au Niger (quatre chercheurs). Au Mali, l'équipe était composée d'hommes et de femmes représentant différents groupes ethnolinguistiques et religieux, notamment le Bambara et le Peulh. Les chercheurs travaillaient par paires - une femme et un homme - chacun conduisant des KII et des FGD en fonction du sexe des participants. En revanche, au Niger, malgré les efforts des membres de l'équipe, celle-ci n'a pu recruter que des hommes en raison de la nature conservatrice du contexte. Tout au long de la collecte des données, les équipes MEL de Mercy Corps Mali et Niger ont assuré une supervision étroite du processus de collecte des données et apporté leur soutien en cas de complications imprévues (par exemple, l'impossibilité d'atteindre une communauté ou des participants révoquant leur consentement pour participer à l'étude).

Processus d'Analyse

Les réponses des participants ont été collectées à la fois par prise de notes et enregistrements audio. Les notes manuscrites et les enregistrements audio ont été transcrits en fichiers Word en français pour l'analyse et le traitement. Toutes les données ont été stockées dans un endroit sécurisé. Les fichiers papier ont été conservés dans des lieux de stockage sécurisés dans les bureaux de Mercy Corps au Mali et au Niger, et les fichiers électroniques ont été stockés sur un disque protégé par mot de passe.

L'analyse des données qualitatives a suivi un processus de codage thématique émergent, utilisant d'abord Excel pour identifier les thèmes, puis en entrant les données dans le logiciel préféré de Mercy Corps pour l'analyse qualitative, MAXQDA. Le codage – structuré selon les domaines de la Méthode Harvard – a mis en évidence les normes de genre et sociales qui déterminent les rôles des femmes et des hommes dans leurs communautés ; les dynamiques de pouvoir entre eux ; et les inégalités omniprésentes affectant les groupes les plus marginalisés. Comme décrit précédemment dans la section Méthodes, les considérations d'intersectionnalité ont été intégrées aux approches d'analyse des données.

Considérations Éthiques

Un consentement verbal éclairé a été obtenu de chaque participant à l'étude avant le début de la collecte des données. Cela a inclus l'explication du but de l'étude ainsi que le rôle et les responsabilités des participants pendant la collecte des données. Le processus de consentement éclairé a également garanti la confidentialité et l'anonymat des participants, et a précisé que leur participation à l'étude est volontaire et peut être interrompue à tout moment. Le processus de consentement a également demandé la permission d'enregistrer audio, lorsque cela était applicable à la méthode de collecte des données.

Les données ont été collectées dans des lieux privés et sécurisés afin d'assurer la confidentialité des participants. Les données collectées ont été anonymisées pour que aucune information identifiable ne puisse permettre de remonter à un participant spécifique et ont été stockées dans des lieux sécurisés (soit dans un lieu sécurisé au sein des bureaux de Mercy Corps au Mali et au Niger, soit sur un disque protégé par mot de passe).

L'équipe de collecte des données a également pris des mesures pour garantir la mise en œuvre des Normes de Protection et des principes Ne Pas Nuire de Mercy Corps. Cela a inclus la mise en place d'un plan de référence au cas où des participants à l'étude auraient besoin d'un soutien psycho-social pendant l'étude.

Limitations de l'Étude

La portée de l'étude, axé sur la capture des multiples dimensions de l'inégalité entre les femmes et les hommes à travers les groupes ethnolinguistiques et les statuts de déplacement, n'a pas permis une exploration approfondie de certains sujets connexes très pertinents. En particulier, les données collectées ne reflètent pas adéquatement la diversité des défis auxquels sont confrontées les personnes vivant avec un handicap et les jeunes, notamment en ce qui concerne leur capacité à accéder à l'information et aux ressources, ainsi que leurs aspirations à faire entendre leur voix dans la communauté. Toutefois, l'équipe du programme explorera d'éventuels points d'entrée pour collecter des informations supplémentaires sur ces groupes lors des moments de suivi et de réflexion réguliers du programme, conformément aux normes internes de Mercy Corps.

L'étude a également rencontré des difficultés pour collecter des données sur des sujets sensibles considérés comme tabous, tels que la compréhension et l'expérience des participants en matière de violences basées sur le genre (GBV). En général, la plupart des participants ont répondu aux questions relatives à ce sujet, mais de manière évasive. Cela n'est pas surprenant, étant donné qu'il est courant au sein de ces communautés d'éviter de parler ouvertement des GBV et de signaler les cas, afin de préserver le respect et la dignité des survivants.

Résultats

Cette section présente les résultats analysés, y compris des citations textuelles issues des entretiens. Les résultats ont été catégorisés selon la Méthode Harvard pour l'analyse GESI, avec une attention particulière et une analyse approfondie des domaines les plus pertinents pour JASS (domaines 2 à 5 de la Méthode Harvard mentionnés à la page 17). Des résultats similaires peuvent apparaître dans plusieurs domaines, car ils sont étroitement interconnectés (par exemple, les domaines 3 et 5).

Domaine 1 : Lois, Politiques, Réglementations et Pratiques Institutionnelles

Les données secondaires révèlent que les normes et traditions culturelles exercent une influence importante sur diverses activités liées à l'agriculture et à l'atténuation des conflits. Cela inclut la possession de terres et de bétail ainsi que la construction et la propriété des abris. La revue documentaire des données secondaires a également démontré que le système d'héritage est inégal au Mali et au Niger, les femmes héritant généralement seulement de la moitié de ce que les hommes héritent. De plus, les systèmes de soutien pour les femmes, les jeunes et les personnes handicapées sont absents dans les domaines de la gestion des conflits et de l'agriculture. Malgré les efforts continus

du gouvernement, les politiques et les plans d'action étatiques visant à promouvoir des pratiques plus équitables dans l'agriculture et la gestion des conflits n'ont pas encore produit d'impact significatif. Certaines politiques ne sont pas suffisamment transformantes, comme le seuil minimum de 15 % pour l'attribution des terres irriguées gouvernementales aux groupes de femmes et de jeunes au Mali. Parallèlement, la sensibilisation de la population aux contenus de ces politiques et instruments juridiques reste faible.³⁶

Au Mali, les chefs de village et leurs conseillers jouent un rôle central dans la résolution des conflits fonciers. En plus de leur légitimité traditionnelle ancrée dans le système coutumier, la Loi d'Orientation Agricole de 2006 a renforcé leurs pouvoirs. Les chefs de village président les COFOs des villages, et il est obligatoire de soumettre toute question concernant les terres aux COFOs avant de pouvoir envisager tout autre recours. Conformément à la revue de la littérature, les répondants semblent en effet avoir une confiance totale dans le chef de village et leurs conseillers :



“Ils sont transparents dans leur gestion et ne discrimine pas entre nous. ”

– FGD, jeunes hommes, Koutiala, Mali

La différence entre le Mali et le Niger réside dans l'implication des leaders religieux dans les mécanismes de résolution des conflits, en plus des chefs de village, qui sont largement respectés et pourraient jouer un rôle positif et influent dans le changement de comportement, comme exploré plus en détail dans le Domaine 4.

Domaine 2 : Accès et Contrôle des Actifs et des Ressources

L'accès aux actifs et aux ressources ainsi que leur contrôle sont considérés comme des éléments clés de l'autonomisation des personnes marginalisées. L'accès et le contrôle font référence 'au genre qui a la capacité d'utiliser les ressources et le pouvoir de décider de leur utilisation'.³⁷ Dans la recherche, ces éléments ont été inclus dans les indices de mesure comme des déterminants cruciaux des résultats en matière d'autonomisation. Bien que la revue de la littérature ait principalement abordé l'accès à la terre pour les groupes marginalisés au Mali et au Niger, la collecte de données primaires a examiné l'accès et le contrôle sur les ressources liées à l'utilisation de la terre, y compris l'eau, les forêts et le soutien du secteur du développement, comme l'assistance en espèces. Au Mali, la plupart des répondants ont convenu que personne n'est exclu de l'accès aux ressources, sauf dans un cas à San où les personnes déplacées internes (IDP) ont été identifiées comme exclues de l'accès aux ressources. Cependant, les participants à l'étude n'ont pas mentionné de différences notables d'accès entre les hommes, les femmes ou les jeunes. Ces résultats peuvent refléter certaines perceptions biaisées parmi les répondants. Bien que les femmes et d'autres groupes marginalisés ne soient pas les premières à accéder à une ressource spécifique (par exemple, les services liés à l'agriculture ou

³⁶ L'évaluation de référence réalisée par JASS de juillet à septembre 2023 a révélé que seulement 8 % des participants dans les zones d'intervention de JASS ont une bonne connaissance de la législation sur le foncier.

³⁷ Institut Royal Tropical (2018). « Stratégie Genre – Programme d'Amélioration Génétique des Poules Africaines ». Consulté sur [acgg_gender_strategy.pdf \(kit.nl\)](#).

aux intrants), elles pourraient considérer leur capacité à accéder à ces ressources comme faisant partie des actifs du ménage. Globalement, et sans surprise, les participants ont conclu que le contrôle des ressources est exclusivement exercé par les hommes, bien qu'il ne soit pas clair si les hommes non indigènes exercent ce contrôle ou si celui-ci est partagé au sein de la communauté. Par exemple, un participant à l'étude non indigène a affirmé :



“Ces ressources sont naturelles et disponibles pour tout le monde. ”

– FGD, jeunes hommes, Koutiala, Mali

Cette expression contraste avec notre expérience lors de la phase initiale de JASS, où nous avons observé que les allochtones ont accès aux ressources (principalement l'eau et la terre), mais en ont généralement peu de contrôle et que leur accès est également limité.

Plus précisément, en ce qui concerne l'accès à et le contrôle des terres au Mali, il existe deux catégories de terres (aménagées et non aménagées)³⁸ et de forêts (classées et sauvages) avec des méthodes de gestion différentes. Les terres aménagées ou irriguées sont contrôlées par l'État ou les autorités locales, et l'accès à celles-ci est régulé par la loi sur les terres agricoles, qui stipule qu'au moins 15 % de ces terres doivent être attribuées aux associations de femmes et de jeunes. Les terres non aménagées ou non irriguées sont de vastes étendues de terre dans leur état naturel, contrôlées par les communautés (chefs de village, propriétaires terriens) et régies par des lois et pratiques coutumières qui restreignent l'accès et le contrôle des terres pour les femmes, les jeunes, les communautés non indigènes et les personnes déplacées par des conflits ou des catastrophes naturelles.

Dans les zones d'intervention de JASS – à savoir les communes de Niono et Siribala – la région de Ségou se situe sur les zones aménagées de l'Office du Niger, qui détient le titre foncier sur l'ensemble de sa zone de couverture. Dans ces localités, les zones aménagées ont déjà été attribuées aux ménages, et les nouveaux projets de développement progressent lentement en raison du contexte politique et sécuritaire du pays. Dans la zone de l'Office du Niger, l'un des critères pour obtenir une terre agricole est la possession d'un livret de famille. Au sein des ménages, la version du livret remise lors du mariage est confiée à l'homme, et les femmes ne savent pas qu'elles y ont droit. Un participant de Niono a expliqué :

³⁸ Ces traductions se réfèrent aux termes "terres aménagées" et "terres non-aménagées". La première catégorie concerne les terres appartenant à l'État, qui sont équipées d'installations telles que des routes d'accès et des systèmes d'irrigation. Ces installations visent à améliorer les activités agricoles sur ces terres. Cette catégorie est parfois désignée dans ce rapport sous les termes "terres irriguées" ou "terres aménagées". Les "terres non-aménagées" désignent les terres contrôlées par les communautés ou des individus privés, qui peuvent ne pas disposer d'installations augmentant leur attrait pour les activités agricoles. Elles peuvent être appelées dans ce rapport "terres non irriguées".



" Selon les critères d'attribution des terres établis par l'Office du Niger, il est difficile pour les femmes d'accéder à la terre car elles ne peuvent pas obtenir de livret de famille. "

En conséquence, les femmes peuvent emprunter des parcelles aux chefs de ménage masculins à des fins agricoles, mais elles bénéficient rarement directement des parcelles de l'Office du Niger.

Les forêts classées sont protégées et entretenues par l'État et les autorités locales ; l'accès y est réglementé par la loi avec des mesures inclusives. Comme les terres aménagées, cette catégorie de forêts n'est pas aussi vaste que les forêts sauvages, qui sont administrées collectivement par les communautés (hommes) selon le droit coutumier qui limite l'accès aux ressources naturelles au droit d'usage – mais non de contrôle – pour les femmes, les jeunes et les personnes non indigènes.

L'accès limité de ces groupes marginalisés aux terres et à la gestion inclusive des ressources naturelles est une question cruciale au Mali. La propriété foncière, l'occupation illégale, la corruption et une documentation foncière inadéquate sont des sources majeures de tensions et de conflits dans les zones d'intervention de JASS. Les femmes, les jeunes et les personnes non indigènes au Mali rencontrent des difficultés pour obtenir des terres à des fins agricoles.

La principale différence en termes de propriété foncière est que les femmes au Niger peuvent posséder des terres, tandis qu'au Mali, les femmes peuvent y avoir accès, mais la terre est principalement contrôlée par le chef de ménage, généralement l'homme le plus âgé, ou par les chefs coutumiers.

Domaine 3 : Connaissances, Croyances et Perceptions, Normes Culturelles

Ce domaine se réfère aux types de connaissances que possèdent les hommes et les femmes – selon l'âge et en tenant compte de l'intersectionnalité. Il concerne les croyances qui façonnent les identités et les comportements de genre, ainsi que la manière dont les perceptions guident la compréhension que les gens ont de leur vie.³⁹ Cette étude a corroboré les conclusions tirées des données secondaires : les normes traditionnelles ont une forte influence sur la perception des hommes et des femmes, et sur leurs rôles et responsabilités genrés. Les répondants ont partagé que les rôles et responsabilités sont dictés par des perceptions culturelles et des stéréotypes, tels que les hommes et les garçons étant responsables des travaux nécessitant une force physique et les femmes étant responsables des tâches ménagères, considérées comme moins ardues.

Cependant, l'expérience étendue de Mercy Corps dans la mise en œuvre de programmes de résilience au Mali et au Niger démontre que les femmes sont également impliquées dans les activités agricoles. Par exemple, lors de la phase initiale de JASS, les femmes ont été formées aux techniques agricoles résilientes au climat par le biais des écoles pratiques d'agriculture. Plus de 70 % des

³⁹ USAID. « Conseils pour mener une analyse de genre au niveau des activités ou des projets : Les six domaines de l'analyse de genre ». Récupéré de <http://chrome-extension://efaidnbmnnnibpcajpcglclefindmkaj/https://www.marketlinks.org/sites/default/files/media/file/2020-10/The%20Six%20Domains%20of%20Gender%20Analysis.pdf>.

participants de ces écoles étaient des femmes, et elles n'ont pas rencontré de réactions négatives ni d'opposition de la part des membres de leur famille. Il est probable que les familles aient reconnu les avantages potentiels de la participation des femmes à des activités génératrices de revenus. De manière générale, les groupes de participants au Mali et au Niger ont exprimé que l'attente pour les femmes est d'avoir un rôle reproductif axé sur les tâches ménagères. On s'attend à ce que les filles soutiennent leurs mères dans ces responsabilités en accomplissant des tâches comme aller chercher de l'eau et du bois de chauffage. En revanche, les garçons sont censés suivre le chemin de leurs pères, aller à l'école, travailler dans les fermes et éventuellement migrer pour gagner un revenu.

Les résultats de cette étude indiquent que pour modifier les normes, encourager un contrôle plus équitable des ressources et promouvoir une participation significative des groupes marginalisés aux activités communautaires, les programmes devront déconstruire les tabous sociaux concernant le comportement des hommes et des femmes. Ces tabous constituent des obstacles importants à la réalisation de résultats équitables. Les déconstruire implique de comprendre leurs racines et les peurs associées à leur abord, en construisant soigneusement des discussions autour de ce qu'il faut pour créer des communautés équitables et solidaires. Parmi les comportements et rôles inacceptables chez les hommes figurent le chômage, le vol, le mensonge, l'infidélité, l'accomplissement des tâches ménagères et le fait de ne pas subvenir financièrement aux besoins de sa famille. De plus, les répondants ont indiqué qu'il est inapproprié pour les hommes d'exprimer d'autres formes d'orientation de genre.



“Mettre du maquillage pour être beau, utiliser du rouge à lèvres ou de la poudre de beauté, c'est un tabou pour les hommes, car les hommes ne sont pas faits pour être beaux. ”

– FGD, jeunes femmes, Madaoua, Niger

Quant aux femmes, les participantes aux discussions de groupe à Koutiala (Mali) ont expliqué qu'il leur est interdit de se rendre dans les zones forestières éloignées et qu'elles ne peuvent pas participer ni assister aux cérémonies d'offrandes sacrificielles faites aux figures spirituelles locales pour bénir les récoltes prospères.

Les données primaires et secondaires ont confirmé qu'il n'existe pas de normes ou d'attentes fortes et influentes concernant les rôles dans l'agriculture. Certains participants ont noté que les pratiques attendues, tant pour les hommes que pour les femmes, incluent des valeurs de travail telles que l'honnêteté, la dignité et le respect des règles, ainsi que des pratiques culturelles comme les rituels pour faire venir la pluie et le sacrifice d'un bœuf blanc.

Domaine 4 : Pouvoir et prise de décision

Ce domaine concerne la capacité des personnes à décider, influencer, contrôler et exercer un pouvoir personnel et institutionnel (formel ou informel). Il couvre également la capacité des adultes à prendre des décisions économiques au niveau du ménage et individuellement, y compris l'utilisation des

ressources et des revenus économiques du ménage et individuels, ainsi que le choix de l'emploi.⁴⁰ En accord avec les objectifs de JASS, la collecte de données primaires de cette étude a investigué trois domaines de pouvoir et de prise de décision : la gestion des ressources naturelles, l'atténuation des conflits et les activités génératrices de revenus.

Une découverte intéressante et récurrente dans la majorité des entretiens est la conviction des participants que le chef de village est l'acteur qui exerce le plus de pouvoir au sein des communautés. Cependant, le pouvoir peut être partagé lorsque d'autres valeurs sont en jeu, telles que la confiance, le respect et l'éducation, permettant l'inclusion des personnes dans les processus décisionnels malgré leur genre ou leur âge. Certains répondants ont noté l'influence des femmes, en particulier des dirigeantes d'associations ou celles engagées dans des activités financées par le développement. Cela indique la possibilité d'une distribution du pouvoir au sein des communautés où JASS opère. Au Mali, certains membres de la communauté ont noté l'influence de la phase pilote de JASS dans le soutien à l'agriculture, la mobilisation des ressources et l'influence potentiellement positive sur les normes culturelles.

Gestion des ressources naturelles (GRN)

La majorité des participants au Mali et au Niger estiment que les hommes, les chefs de village et les leaders religieux sont les principaux décideurs en matière de gestion des ressources naturelles (GRN) ; les femmes, les filles et les garçons sont généralement exclus des processus et structures de prise de décision. Cependant, les entretiens ont également indiqué des signes positifs de changement. Par exemple, certaines femmes au Mali sont déjà impliquées dans les processus de prise de décision concernant l'atténuation des conflits, et sont responsables de la résolution des conflits interpersonnels, de la participation aux réunions sur les conflits fonciers et de la fourniture de conseils.

Les participants ont identifié les croyances communes, la tradition et le patriarcat comme les principales raisons de l'exclusion des femmes et d'autres groupes marginalisés au Mali et au Niger. Les femmes sont largement exclues car elles doivent obtenir la permission de leur mari ou de leur père avant de prendre des décisions. Les participants ont expliqué :



“La femme ne peut pas décider en présence de l'homme et est sous l'autorité de l'homme.”

– (FGD), hommes adultes, Dakoro, Niger

“Les femmes ne contrôlent pas les ressources foncières, donc en tant qu'étrangères, elles ne peuvent pas les gérer.”

– (FGD), femmes adultes, San, Mali

La terre, les points d'eau et le bétail sont considérés comme les principales ressources naturelles en termes de subsistance des populations. Dans les deux pays, le pouvoir de décision concernant la gestion des ressources naturelles appartient exclusivement aux hommes, aux chefs de village, aux leaders religieux et à leurs conseillers. La prise de décision des femmes et des jeunes est reléguée à

⁴⁰ Idem.

la gestion des ressources domestiques à petite échelle utilisées pour la consommation quotidienne. Les hommes sont responsables de la vente des produits agricoles, des acquisitions et des locations de terres, de la gestion des points d'eau et des activités de sensibilisation autour de la GRN. Les femmes, quant à elles, prennent des décisions concernant la collecte du bois de chauffage, des fruits et de l'eau.

Les jeunes sont exclus de la gestion des ressources car il est estimé que la prise de décision concernant les ressources nécessite un certain niveau de maturité, que les jeunes n'ont pas :



“Parce que les jeunes filles et garçons ne sont pas matures dans leur réflexion. Pour régler les différends, il faut une certaine maturité, et ces jeunes ont encore un long chemin à parcourir pour être sages. ”

– FGD, jeunes femmes, Madaoua, Niger

Les personnes vivant avec un handicap et celles souffrant de maladies chroniques sont également exclues de la gestion des ressources naturelles en raison de perceptions selon lesquelles elles pourraient ne pas posséder la force physique ou l'acuité mentale nécessaires.

Une différence entre les deux pays, qui a émergé lors de l'analyse des données, était l'implication des leaders religieux dans la gestion des ressources naturelles (GRN) au Niger. Au Mali, au niveau des villages, les chefs de village et leurs conseillers jouent un rôle crucial, tandis qu'au Niger, ce sont les chefs de village et les imams qui jouent un rôle important dans la GRN. Les imams et autres figures religieuses sont comparables aux chefs de village dans leur capacité à créer un changement positif, comme le montrent les preuves.⁴¹

Gestion des Conflits

Les participants à l'étude ont souligné plusieurs exemples de conflits : interpersonnels, impliquant différents villages, et concernant la terre. Selon les participants, les conflits au Niger sont principalement ceux entre éleveurs et agriculteurs, tandis que les conflits au Mali tendent à être entre agriculteurs au sujet des terres agricoles. Cette étude met en évidence la prédominance des hommes, des chefs de village et des leaders religieux en tant que principaux décideurs en matière de gestion des conflits, ainsi que l'exclusion des femmes, des filles et des garçons de ces processus décisionnels.

Plusieurs discussions de groupe (FGD) ont révélé que les femmes participent également à la gestion des conflits ; cependant, leur participation se limite aux conseils. En ce qui concerne les deux pays, les femmes au Mali semblent plus impliquées dans les processus de décision, participant aux réunions sur les conflits fonciers et exprimant leurs opinions. En revanche, les femmes au Niger sont moins susceptibles de participer aux processus de décision. Cependant, il y a aussi quelques exemples de participantes à l'étude qui ont été impliquées dans la gestion des conflits interpersonnels et ont offert des conseils. Comme mentionné précédemment dans cette section, la capacité à exercer un pouvoir

⁴¹ Deccan, H. (2013). Les Imams mieux que les ONG pour faire passer les messages. Consulté à <https://www.deccanherald.com/archives/imams-better-ngos-getting-message-2280388>.

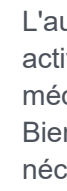
décisionnel est liée aux croyances culturelles, expliquées de la manière suivante par les participants à l'étude :



“ Les hommes réfléchissent mieux que les femmes et font beaucoup plus de prédictions. ”
– FGD, jeunes hommes, Bouza, Niger



“ Il est plus facile pour les hommes de trouver des solutions unanimes aux conflits que pour les femmes. Nous [les femmes] sommes rarement unanimes sur les solutions ou la résolution des conflits. ”
– FGD, femmes adultes, San, Mali



“ Les femmes sont moins intelligentes que les hommes, et les hommes apprennent en parcourant le monde, alors que les femmes sont toujours à la maison. ”
– FGD, hommes adultes, Dakoro, Niger

L'augmentation de la participation des femmes aux processus décisionnels est également liée aux activités de JASS pendant sa phase pilote au Mali, qui visaient à inclure les femmes dans les mécanismes de résolution des conflits tels que les COFO, les CRC et les forums communautaires. Bien que cette approche ait conduit à certains signes positifs de changement, davantage d'efforts sont nécessaires pour s'assurer que les femmes ne se contentent pas de participer, mais soient réellement engagées dans les processus décisionnels concernant la gestion des ressources naturelles (NRM) et la gestion des conflits.

Activités Génératrices de Revenus (AGR)

Dans les deux pays, les principales AGR citées par les répondants sont la vente en gros de différents types de marchandises, le commerce d'intrants, la vente de produits agricoles et maraîchers, et la réception d'aide humanitaire. Il est intéressant de noter que dans les deux pays, à plusieurs reprises, l'aide humanitaire (comme l'assistance en espèces ou sous forme de bons) a été citée comme une AGR dont les hommes sont responsables en termes de collecte et de détermination de son utilisation.

L'étude a révélé que les femmes sont impliquées dans la transformation des aliments et leur vente sur les marchés locaux, tandis que les hommes sont impliqués dans la vente de produits agricoles et commerciaux ainsi que dans la collecte de l'aide humanitaire. Hommes et femmes prennent des décisions concernant les activités génératrices de revenus à prioriser au niveau du ménage. Bien que les hommes et les femmes participent aux activités de marché, les hommes sont perçus comme responsables des AGR. Les personnes âgées constituent le groupe le plus exclu de la participation aux AGR.



“C'est parce que l'homme est le chef de famille, il possède des terres, et la femme doit le suivre et lui obéir car elle vient d'une autre communauté après le mariage. ”
– FGD, homme adulte, San, Mali

Domaine 5 : Rôles, Responsabilités, Participation et Utilisation du Temps

L'étude a confirmé que le patriarcat reste prédominant au Mali et au Niger, où les hommes détiennent l'autorité, à l'exclusion des femmes. Le système patriarcal soutient l'autorité ultime des hommes sur leurs dépendants, en particulier leurs épouses et leurs enfants. Les hommes sont également influents dans les espaces communautaires, occupant des postes de chefs de village et de leaders religieux, et jouant des rôles cruciaux dans la prise de décision. Les hommes contrôlent les actifs, tandis que les femmes sont responsables des rôles reproductifs. En raison de la charge des soins, la participation des femmes et des filles aux activités communautaires est limitée. Les participants au Mali et au Niger ont indiqué que la tradition, la religion et la culture étaient les facteurs les plus influents dans la détermination des rôles et des responsabilités. Dans les deux pays, les femmes portent la responsabilité principale des rôles reproductifs tels que l'éducation des enfants, la préparation des repas et le périmètre maraîchers. Les hommes, quant à eux, sont responsables des rôles productifs tels que le travail dans les fermes, l'élevage des animaux et les activités génératrices de revenus (AGR).

Dans les deux États, les filles sont responsables de la collecte de l'eau et du bois de chauffage, de l'aide à leurs mères dans les tâches ménagères et, dans certains cas, participent aux AGR. L'étude a également révélé que les filles au Niger sont plus susceptibles d'aller à l'école que les filles au Mali. La responsabilité d'envoyer les filles à l'école n'a été mentionnée que dans une seule discussion de groupe au Mali. Même lorsque les filles vont à l'école, cela dépend de la saison des récoltes et de leur nécessité pour aider aux tâches ménagères. Dans les deux pays, en revanche, les garçons sont censés aller à l'école, aider leurs pères à la ferme et s'occuper des animaux.

Selon la littérature, modifier les rôles et responsabilités de genre dans des contextes conservateurs est extrêmement difficile car ils sont liés à la religion, aux coutumes et aux traditions. Néanmoins, certains participants ont reconnu que le changement est possible ; cependant, il nécessiterait du temps et un dialogue soutenu. Partager les tâches ménagères et alléger la charge pour les femmes était un sujet sensible pour la plupart des participants dans les deux pays. Les participants à l'étude ont expliqué que si les hommes et les garçons participaient aux tâches ménagères, ils seraient critiqués par la communauté et considérés comme 'dominés par les femmes' et émasculés. Un participant a expliqué que les différences dans les rôles et responsabilités étaient dictées par la religion et la coutume, par l'observance de l'Islam, qui ordonne aux femmes de se soumettre aux hommes :



“C'est Dieu qui a défini le travail spécifique des femmes et celui des hommes.”

— FGD, jeunes hommes, Dakoro, Niger

Les participants de plusieurs FGDs au Niger ont souligné une différence significative entre les rôles des hommes au Niger par rapport au Mali : les garçons et les hommes nigériens tendent à migrer à la recherche d'activités génératrices de revenus (AGR). Dans la région de Tahoua au Niger, par exemple, les hommes et les garçons migrent périodiquement vers les pays de la Communauté

économique des États de l'Afrique de l'Ouest (CEDEAO) ou vers la région du Maghreb après la saison des récoltes, pour revenir pendant la saison des pluies.

Domaine 6 : Dignité humaine, sécurité et bien-être

Le dernier domaine d'analyse a exploré les perceptions des participants concernant leur sécurité globale et a examiné la présence de mécanismes de soutien dans les zones d'intervention de JASS. En général, les membres de la communauté perçoivent des risques minimes pour les participants au programme, avec peu de probabilité de violence ou de harcèlement pour ceux qui souhaitent rejoindre les activités. Cependant, un participant au Niger a supposé que les participants au programme pourraient être perçus comme favorisés par les dirigeants communautaires, ce qui peut entraîner un sentiment de frustration chez ceux qui ne font pas partie du programme. Il est également intéressant de noter l'influence des croyances religieuses sur les participants potentiels au programme, comme l'illustre l'explication d'un participant à l'étude au Niger :



“C'est donné par Dieu, car c'est Dieu qui donne. La chance d'être bénéficiaire vient de Dieu. ”

Les participants aux FGD au Niger ont mentionné la présence de multiples formes de violences basées sur le genre (GBV). Le divorce d'une femme⁴², la trahison, l'incapacité à nourrir suffisamment la famille, les démonstrations de supériorité financière, les insultes, la diffamation, le mariage précoce et le mariage forcé ont conduit à des violences psychologiques ou physiques, y compris le don de membres féminins de sa propre famille.



“ Les hommes donnent les écolières en mariage, et cela nous fait énormément souffrir, nous les mères, car nous sommes incapables d'exprimer notre point de vue. ”

— FGD, femmes adultes, Koutiala, Mali

Une conclusion importante commune aux deux pays est le manque de connaissance des mécanismes de soutien existants pour les victimes de violences basées sur le genre (GBV). À part les chefs de village, les autres participants ne semblaient pas être au courant de l'existence de ces mécanismes de soutien, malgré les efforts du secteur du développement travaillant sur la prévention des GBV au Mali et au Niger. Ce manque de sensibilisation peut être lié à la perception des GBV comme un tabou – aussi bien pour l'agresseur que pour la victime. Ainsi, les victimes sont peu susceptibles de chercher un soutien externe. Lorsqu'elles demandent de l'aide, elles préfèrent limiter cette démarche au niveau du village.

⁴² Divorcer une femme est considéré comme une forme de violence au Niger.



“ Les victimes elles-mêmes ne cherchent pas d’aide ; elles ont besoin de l’accord de leurs parents, qui feront appel au chef du village. Si le cas n’a pas été porté à la connaissance de la communauté, il est traité entre les familles, surtout lorsqu’un membre de la famille de la victime a déjà commis un tel acte [viol] sur un membre de la famille de l’accusé dans les années précédentes. ”

– FGD, hommes adultes, Bouza, Niger

Dans un mariage ou un foyer, les victimes se sentent encore moins capables de demander de l’aide en raison des normes culturelles.



“Lorsqu’il y a un malentendu entre les jeunes filles et leurs maris dans le mariage, nous ne pouvons pas en parler à nos parents car ils seront toujours d’accord avec notre mari.”

– FGD, jeunes hommes, San, Mali

De manière positive, la plupart des participants ont déclaré que la violence basée sur le genre est un acte terrible à commettre.



“Les gens interprètent mal la violence, surtout la violence sexuelle, dans une communauté où le sexe est un sujet tabou et quiconque touche la femme de quelqu’un d’autre est désapprouvé par la société, jusqu’au dernier descendant.”

– FGD, jeunes femmes, Madaoua, Niger

Les mêmes répondants ont également proposé des suggestions utiles pour prévenir les incidents de violence basée sur le genre (GBV), y compris :

- Séances de sensibilisation au niveau du village contre la GBV organisées par des comités
- Inclusion des hommes et des garçons dans les discussions sur la GBV, en plus des leaders communautaires
- Création d’un comité ou d’une commission dédiée pour traiter les cas de GBV, géré par des hommes et des femmes
- Sensibilisation sur la dignité des personnes

La section des recommandations explore davantage comment JASS pourrait intégrer certaines de ces suggestions, en reconnaissant que JASS se concentrera sur la sensibilisation à la prévention et la mise en place de systèmes de référencement dans le cadre de son devoir de soins envers les participants au programme. La gestion des cas de GBV ne relève pas du mandat du programme.

L’étude n’a pas identifié de mécanismes spécifiques mis en place pour répondre aux besoins des personnes vivant avec un handicap (PLWD), bien que les communautés (principalement au Mali) aient montré qu’elles sont sensibles à leur présence. Il semble que si des systèmes formels de promotion et de protection existent, les communautés n’en sont pas conscientes. Les participants à l’étude ont

exprimé que les besoins des PLWD sont adressés en termes de générosité communautaire, manifestée par des dons.



“ Il n'y a pas de services pour cela, mais dans le village, il existe une forme d'entraide pour ces personnes, qui est également accessible aux hommes. Par exemple, si vous manquez de nourriture [céréales], les gens peuvent en recueillir et vous en donner. ”

“ Ici, les gens n'acceptent pas, par pitié, qu'une personne vivant avec un handicap effectue un travail pénible. ”

– KII, Zangorola, Mali

Les résultats indiquent que les communautés considèrent principalement les personnes vivant avec un handicap (PLWD) comme ayant des capacités diminuées. De nombreuses interviews ont illustré ces sentiments. Les participants ont fait référence à « la façon dont la communauté les regarde [les PLWD] », « comment la communauté les juge » ou « la peur de la façon dont les autres les regardent ». Cette perception négative affecterait le sentiment de dignité des PLWD. Dans certains cas, au Niger, les PLWD étaient simplement qualifiés de mendiants.



“ Les personnes vivant avec un handicap mendient. ”

– FGD, Bagaré, Niger

La charité, la pitié ou la surprotection avec lesquelles de nombreuses communautés abordent les besoins des PLWD sont incongrues avec les expériences vécues que certains PLWD interviewés ont partagées.⁴³ Par exemple, un participant à Sorobasso, Mali, a expliqué que malgré ces perceptions communautaires, il y a de nombreuses personnes avec des handicaps physiques qui travaillent comme couturiers, mécaniciens, etc.

Conclusions et Recommandations

L'objectif principal de l'analyse GESI était d'examiner la présence de normes et pratiques de genre discriminatoires et d'explorer comment elles contribuent à des inégalités de prise de décision et de résultats dans les zones d'intervention du programme JASS. L'intersectionnalité, lorsqu'elle était pertinente, a été prise en compte dans les analyses, notamment les combinaisons de facteurs d'identité tels que l'âge, le statut de résidence et l'appartenance à des groupes ethnolinguistiques majoritaires ou minoritaires. L'étude a révélé plusieurs domaines d'inégalités persistantes qui nécessitent des actions et des recherches supplémentaires pour promouvoir une plus grande égalité des genres et l'autonomisation des groupes marginalisés. Sur la base des résultats de l'étude, et en

⁴³ Un total de six PLWD ont été joints par le biais des KII.

accord avec les trois résultats principaux de JASS, l'équipe du programme a formulé les recommandations clés suivantes :

Égalité des Genres et Inclusion Sociale Intégrées dans les Activités et Opérations du Programme

Dans le but **d'améliorer les résultats en matière de gouvernance des terres et des ressources naturelles et de justice de manière équitable et inclusive** pour les Maliens et les Nigériens, il est évident que les principes GESI doivent être appliqués aux principales activités du programme et aux initiatives de renforcement des capacités du personnel. En 2023, Mercy Corps a élaboré des Directives Minimales GESI pour le cycle de vie du programme, ainsi que des Sessions d'Orientation GESI 101 qui seront dispensées à tout le personnel du programme. Il est crucial que le personnel comprenne les principaux défis auxquels sont confrontés les participants au programme et qu'il reconnaisse et déconstruise ses propres préjugés.

Quant aux participants du programme, ils ont participé à des formations GESI animées par le personnel des services de vulgarisation gouvernementaux lors de la phase initiale du JASS. Le curriculum de formation comprenait des thèmes tels que les concepts de genre et d'inclusion sociale, les normes sociales, la masculinité positive, les GBV et les techniques de communication. Cependant, une limitation majeure était que les supports de formation étaient trop techniques, rendant difficile pour les membres de la communauté de comprendre les concepts. Pour aller de l'avant, une première étape consiste à diffuser les résultats de l'étude aux principales parties prenantes, puis à réviser conjointement les modules de formation avec le personnel des services de vulgarisation gouvernementaux. De plus, les modules de formation doivent être adaptés, simplifiés au contexte local, et traduits dans les langues locales, en s'appuyant sur des approches d'apprentissage expérientiel. Les résultats de l'étude concernant la disponibilité limitée des femmes, liée à leurs responsabilités en matière de garde d'enfants et de gestion du ménage – aggravée par les barrières et normes existantes qui entravent la participation des femmes – doivent être pris en compte lors de la révision du curriculum et du calendrier de formation.

Une fois le module de formation finalisé, les participants à l'atelier de formation des formateurs devraient être sélectionnés parmi la communauté, y compris les femmes leaders, les enseignants, les représentantes féminines des services techniques de l'État, les leaders religieux et les chefs de village. Cependant, avant la sélection, le programme devrait également tenir compte de leur volonté et de leur disponibilité.

1. Amélioration de la capacité de gestion des conflits et de la collaboration entre les communautés divisées par les conflits, et entre elles et les institutions, pour atténuer et résoudre les conflits liés à la terre et aux ressources naturelles.

Champions du Genre, Gardiens et Points Focaux

Pendant la phase pilote de JASS, les membres de la communauté ont été impliqués en tant que Champions du Genre, Gardiens et Points Focaux – jouant le rôle de modèles et d'influenceurs pour encourager leurs propres communautés à définir et mener des processus de transformation de genre. Comme décrit précédemment dans ce rapport, les Champions du Genre sont des hommes et des

femmes âgés de 18 à 35 ans qui sont engagés et prêts à promouvoir l'égalité des sexes et la justice sociale. Les Gardiens du Genre sont des hommes et des femmes âgés de 35 ans et plus, qui connaissent bien les habitudes et coutumes locales et sont respectés par la communauté. Ils ont une influence dans leurs communautés qui peut être exploitée pour promouvoir une participation inclusive dans la gestion des ressources naturelles (GRN) et le respect des normes sociales. Enfin, les Points Focaux du Genre sont identifiés parmi les élus ou le personnel des communes en raison de leur intérêt pour le genre ; ils sont censés mener la transformation de genre à travers les processus internes de leurs municipalités. Compte tenu de l'acceptation positive de ces rôles établis pendant la phase initiale de JASS, et des premiers signes de changement autour des normes, tels que la participation des femmes aux forums communautaires, il semble évident qu'ils devraient être encouragés à poursuivre leurs activités tout au long de la phase actuelle du programme. Cependant, des ajustements supplémentaires devraient être apportés pour améliorer l'approche, notamment en adaptant les critères de sélection des Champions, Gardiens et Points Focaux du Genre pour les hommes et les femmes.

Cette étude, en accord avec les conclusions de l'analyse politique et économique (PEA), suggère également que le programme devrait envisager d'inclure les Imams et autres leaders religieux, les chefs de canton (Niger), les maris, les allochtones (principalement au Mali), et les personnes vivant avec un handicap (PLWD) en tant que Champions et Gardiens pour s'assurer que les besoins de ces diverses communautés soient exprimés et pris en compte. Les Points Focaux devraient être des membres du personnel ou des élus, en se concentrant sur les femmes de la commune ayant démontré des capacités de leadership, une connaissance des lois sur l'égalité et des préoccupations, ainsi que des compétences en matière de plaidoyer.



Approche des Champions du Genre, Gardiens et Points Focaux

Le changement de comportement est un processus long et encore plus difficile lorsqu'il est combiné à des normes, croyances et pratiques de genre complexes. Afin de promouvoir le changement de comportement et de soutenir la transformation des normes sociales, les acteurs du développement ont expérimenté diverses approches, telles que les « éducateurs pairs », les « maris modèles », les « écoles des maris », etc. Ces approches reposent sur l'adhésion et l'appropriation par la communauté pour favoriser le changement souhaité de l'intérieur. La logique est que le changement mené par des membres de la communauté dotés de légitimité et de respect serait mieux accueilli et aurait un impact plus durable. L'approche des « Champions du Genre, Gardiens et Points Focaux » a été initiée lors de la phase initiale du JASS pour accélérer la transformation des normes sociales. Cette

approche à trois piliers combine l'enthousiasme et l'énergie de la jeunesse, la légitimité des aînés et le lien avec les institutions formelles locales (communes).

Les Champions de Genre sont des hommes et des femmes âgés de 18 à 35 ans, engagés et désireux de promouvoir l'égalité des sexes et la justice sociale. Leur jeunesse, leurs compétences de base en leadership et

leur estime dans la communauté les placent dans une position unique pour exiger véritablement le changement et l'innovation.

Les Gardiens de Genre sont des hommes et des femmes âgés de 35 ans et plus, qui connaissent bien les habitudes et coutumes locales et sont respectés par la communauté. Ils ont une influence dans leurs communautés qui peut être exploitée pour promouvoir une participation inclusive à la gestion des ressources naturelles (GRN) et le respect des normes sociales. Certains d'entre eux sont des chefs de village, des conseillers traditionnels ou d'autres aînés de confiance dans la communauté. Les Champions de Genre jouent un rôle clé en soulevant des questions au sein des normes actuelles qui nécessitent une réflexion et un changement. Le soutien des Gardiens est important pour créer un espace propice à cette réflexion et pour que les conclusions soient acceptées par la communauté au sens large – et traduites en normes et pratiques.

Les Points Focaux de Genre sont identifiés parmi les élus ou le personnel des communes. Ils facilitent l'adoption de politiques sensibles au genre et l'intégration de la dimension de genre dans la planification et la mise en œuvre des activités de la commune.

Impliquer les jeunes et les aînés dans les mêmes initiatives favorise l'acceptation. Grâce à une telle collaboration, le processus de transformation ne sera pas perçu comme un défi aux normes existantes, mais plutôt comme une révision critique des normes par rapport aux besoins de la communauté à un moment donné. Mercy Corps a veillé à ce que les hommes et les femmes soient représentés.

Lors de la phase initiale du JASS, ce mécanisme était responsable de l'identification des problèmes saillants affectant les communautés et de la planification des actions pour les aborder. Les Champions du Genre ont été formés et équipés de boîtes à images traduites dans les langues locales pour sensibiliser aux obstacles à la gouvernance inclusive. Ils ont organisé et animé 24 séances de sensibilisation et de dialogue sur les normes sociales et la gouvernance inclusive avec les leaders communautaires. Chaque séance de dialogue était une occasion de développer un plan d'action adapté aux besoins de la communauté, que le JASS a ensuite financé. Ainsi, 24 plans d'action ont été mis en œuvre pour répondre aux défis spécifiques de l'égalité des sexes et de l'inclusion sociale (GESI), atteignant près de 8 093 personnes, dont 3 326 femmes.

Un exemple de plan d'action mis en œuvre est la campagne de sensibilisation communautaire concernant la participation des femmes à la gestion foncière basée sur l'article 13 de la Loi Foncière. L'objectif était de s'assurer que les communautés soient informées et sensibilisées à l'importance de la participation des femmes à la gestion foncière.

De plus, conformément à leur plan d'action, les Champions et Gardiens du Genre, soutenus par les services de vulgarisation gouvernementaux – promotion des femmes, ingénierie rurale, et divisions vétérinaire et d'élevage – ainsi que la municipalité ont organisé des tables rondes et des émissions de radio sur la nécessité pour les femmes, les jeunes et les autres groupes marginalisés de participer à la gestion des ressources naturelles (GRN) dans leurs communes. Dans les zones d'implantation initiales du JASS au Mali, les Champions, Gardiens et Points Focaux ont grandement contribué à déconstruire de nombreux tabous autour de la GRN, y compris le rôle des femmes dans les structures de gouvernance.

Identifier les incitations sociales dans le cadre du programme pour améliorer la transformation du genre, autonomiser les femmes et amplifier leurs voix au sein des communautés

Les résultats de l'étude confirment que les femmes ont peu de contrôle sur la gestion des ressources naturelles (GRN) et un pouvoir décisionnel limité concernant la résolution des conflits qui les entourent. Les données primaires et secondaires, y compris les leçons tirées de la phase initiale de JASS, démontrent un potentiel substantiel pour augmenter le niveau de participation des femmes, et surtout, pour rendre leur participation impactante dans les processus décisionnels.

En plus des efforts visant à améliorer la participation des femmes et des autres groupes marginalisés, JASS devrait poursuivre des activités qui contrecarrent les tabous et les stéréotypes, en particulier au sein des groupes masculins. À cet égard, des approches telles que les « Écoles des maris » et les conversations de « Modèles de maris » dans le *grin* (au Mali) et les *fada* (au Niger)⁴⁴ pourraient être efficaces. De plus, les femmes pourraient être approchées dans leurs espaces traditionnels (tontines, périmètres maraîchers, etc.) pour discuter des stratégies visant à amplifier leurs voix de manière sécurisée. Une formation ciblée devrait être dispensée pour renforcer les compétences en leadership des femmes, en ciblant initialement les femmes du secteur privé, des organisations de la société civile et des bureaux élus.

Pour promouvoir la diffusion de pratiques équitables au sein des communautés, les programmes devraient envisager de « récompenser » les communautés qui démontrent de forts exemples de changement équitable. Des exemples incluent les hommes partageant les tâches ménagères et les forums communautaires travaillant activement à prévenir les violences basées sur le genre (GBV). Des progrès peuvent également être réalisés en tirant parti d'initiatives telles que les Écoles pratiques d'agriculture, qui offrent des opportunités supplémentaires pour aborder les normes sociales défavorables qui ralentissent la transformation du genre.

Les dialogues communautaires et les forums de paix peuvent également être adaptés pour élever les voix des personnes vivant avec un handicap (PLWD) et contrer les perceptions négatives auxquelles elles sont confrontées.

Développer et déployer une stratégie médiatique axée sur le GESI

Un principe bien connu du changement de comportement est que plus on entend parler d'une question, d'un problème ou d'un incitatif à l'action, plus on est susceptible de faire quelque chose à ce sujet. Ainsi, en plus de l'engagement d'acteurs locaux comme les Champions et les Gardiens, les programmes devraient adopter des stratégies médiatiques pour maximiser le potentiel d'influence au sein des communautés cibles. Les programmes devraient envisager d'allouer spécifiquement des ressources au développement de stratégies médiatiques axées sur le GESI. Des exemples de ces stratégies incluent l'organisation de tables rondes, de pièces radiophoniques, de modèles de rôle féminins et masculins, et de jingles radiophoniques. Les sujets pourraient se concentrer sur l'accès des femmes à la terre, la sensibilisation aux GBV, les avantages de l'autonomisation économique des femmes, l'importance de l'éducation des filles et les problèmes découlant du mariage précoce.

⁴⁴ *Grin* (au Mali) et *fada* (au Niger) sont des rassemblements informels où les hommes (jeunes et vieux) se retrouvent chaque soir pour partager du thé et avoir des conversations décontractées. Ces rassemblements ont un fort potentiel pour faciliter le développement de perceptions et de croyances communes qui peuvent renforcer ou transformer les normes sociales.

Démarcation des corridors de transhumance dirigée par la communauté

L'étude PEA a montré que les éleveurs font partie des groupes exclus, notamment au Niger. En plus des calendriers d'accès aux terres déjà établis par les communautés, les programmes peuvent étendre ces efforts en développant des canaux de communication bidirectionnels entre les organisations ou groupes d'éleveurs et les communautés hôtes. Cela permettrait aux communautés d'éleveurs de communiquer leurs mouvements à l'avance et aux deux communautés de dialoguer et de trouver des solutions mutuellement acceptables aux problèmes communs.

COFOs, forums de paix communautaires et autres mécanismes de résolution des conflits

Bien que JASS ait réussi à établir la participation de 200 femmes dans les COFOs, les leçons tirées de la phase pilote ont indiqué que ces femmes ne participaient pas activement aux délibérations et avaient donc moins d'influence sur les résultats des réunions. Pour améliorer leur participation, l'engagement des programmes similaires devrait aller au-delà de la formation pour inclure des activités telles que des visites d'échange et du mentorat et du coaching par des modèles féminins.

Les efforts de plaidoyer du programme au niveau communautaire au Mali et au Niger devraient viser à augmenter la nomination des femmes et des jeunes en tant que représentants des COFOs. Ces efforts devraient cibler les divisions des services techniques gouvernementaux et d'autres structures de gouvernance. Au Mali, un point d'entrée efficace serait l'exigence de quota de genre. La présence de femmes des services techniques et d'autres organismes de gouvernance pourrait augmenter la force numérique des femmes dans les COFOs en incluant des femmes moins susceptibles d'être influencées par les anciens leaders masculins de la communauté.

2. Renforcement de la résilience face aux chocs climatiques et aux stress pour réduire la fréquence et l'impact des conflits liés aux ressources et aux terres au Sahel

Promouvoir des pratiques agricoles résilientes au climat

L'étude CCRA réalisée par JASS a révélé une augmentation de la déforestation, de la dégradation des terres et une diminution de l'eau dans les sites d'intervention du programme. Les résultats de cette étude montrent que les femmes ont déjà moins de temps disponible que les hommes en raison de leurs multiples responsabilités domestiques, y compris la collecte de bois de chauffage et d'eau. En raison des effets du changement climatique, les femmes et les filles devront aller plus loin pour sécuriser à la fois l'eau et le bois de chauffage, avec des répercussions sur leur temps ainsi que sur leur sécurité. Pour aborder indirectement ces questions, les programmes devraient poursuivre des activités qui favorisent le reboisement, la régénération des terres et l'accès accru à l'eau pour les femmes et les filles.

Cette étude a également démontré que les femmes, les jeunes et les PLWD ne sont actuellement pas impliqués dans la prise de décision concernant la gestion des ressources naturelles (NRM). Les programmes peuvent promouvoir l'inclusion sociale en intégrant ces groupes en tant que participants à leurs activités et en plaidant pour leur représentation dans les instances décisionnelles. Par

exemple, pour sélectionner les participants à l'École de Champ des Agriculteurs (Farmer Field School), les programmes pourraient employer des critères de sélection basés sur le genre.

Stimuler les opportunités de subsistance hors exploitation agricole

Cette étude a déterminé que les femmes sont impliquées dans la transformation des aliments, tandis que les hommes sont employés dans des activités agricoles plus ardues. Hommes et femmes ont accès aux marchés et sont impliqués dans les activités génératrices de revenus (AGR).

En termes de développement des systèmes de marché (DSM), les programmes devraient prioriser les types de produits agricoles cultivés par les femmes et améliorer leur qualité, ainsi que créer de meilleurs liens avec les marchés pour ces produits. Simultanément, les programmes pourraient renforcer les partenariats avec les acteurs du secteur privé, en utilisant cet engagement pour comprendre leurs préjugés et les incitations possibles pour commercer avec les femmes et d'autres groupes marginalisés.

Lors de la phase pilote, JASS a fourni une formation à 57 jeunes et 27 femmes sur des métiers non genrés tels que la mécanique. Tous avaient exprimé leur intérêt pour cette profession. Les programmes devraient adopter de telles approches en encourageant et en formant davantage de femmes et de filles à poursuivre des opportunités de subsistance hors exploitation agricole. En même temps, les programmes devront travailler en parallèle pour engager les hommes, les garçons et les leaders locaux afin d'éviter tout potentiel contrecoup et de renforcer le soutien et l'acceptation communautaires de telles initiatives.

Travail contre rémunération

Le travail contre rémunération est une nouvelle activité pour le programme JASS. Lors de l'identification des besoins en infrastructures des communautés, JASS et les programmes similaires devront d'abord consulter les membres de la communauté, y compris les plus marginalisés identifiés par cette étude. Les résultats montrent que les femmes n'ont pas de pouvoir de décision sur le contrôle des ressources naturelles, comme le dictent les normes socio-culturelles et religieuses. Si les participants se sentent mal à l'aise de parler ouvertement de ces normes, les programmes pourraient envisager d'organiser des discussions séparées avec des groupes plus restreints en fonction de leur contexte (genre, âge, etc.), puis de partager leurs points de vue et observations dans un cadre plus large.

Les activités de travail contre rémunération offrent aux programmes l'occasion d'encourager les participants à s'engager dans des rôles traditionnellement définis par les normes de genre et, de ce fait, restés principalement inaccessibles pour eux. Par exemple, les jeunes hommes pourraient être invités à aller chercher de l'eau et les jeunes femmes à poser des briques lors de travaux de construction.

La sélection des infrastructures dans le cadre de JASS est axée sur le changement climatique ; cependant, le programme devrait également utiliser une perspective GESI pour décider des types d'infrastructures pour les activités de travail contre rémunération. Celles-ci pourraient répondre aux

besoins des femmes, tels que l'accès aux points d'eau et la régénération des terres, y compris pour les activités de périmètre maraîchers.

Les équipes du programme doivent s'efforcer de garantir que les hommes et les femmes soient payés de manière égale dans les activités de travail contre rémunération en élaborant des lignes directrices et des SOP claires, y compris les modalités de paiement.

Réduire l'impact du changement climatique grâce à une meilleure gestion des ressources naturelles

Les résultats d'analyse de l'économie politique (PEA) indiquent également que les communautés rencontrent des problèmes liés à la déforestation et à la désertification dans les zones d'intervention de JASS. Les femmes sont au centre de ces défis. D'une part, elles contribuent à ces phénomènes car elles sont responsables de la collecte de bois de chauffage et du défrichage des jardins ou des terres agricoles par des brûlis contrôlés. D'autre part, elles sont impactées par les conséquences, car elles doivent parcourir de plus longues distances pour chercher du bois de chauffage ou de l'eau pour leurs foyers, ce qui augmente leur exposition à l'insécurité dans certains contextes.

Les programmes doivent activement impliquer les femmes dans les activités de résilience climatique, y compris des sessions de sensibilisation et de formation sur la cuisson propre et l'importance de planter des arbres. En même temps, les programmes doivent veiller à une représentation adéquate de tous les groupes marginalisés dans les discussions concernant les plans d'urgence municipaux. Les propriétaires terriens qui louent des terres agricoles aux femmes devraient être sensibilisés pour leur permettre de planter des arbres sur les terres dans le cadre des stratégies de résilience climatique communautaire.

Résilience aux catastrophes naturelles pour les ménages, les groupes agricoles et les communautés

En plus des élus locaux, les programmes doivent veiller à l'inclusion des femmes, des jeunes, des hommes, des groupes non autochtones et des personnes vivant avec un handicap dans les formations de gestion des catastrophes. Pour JASS, ce serait une nouvelle activité, non testée lors de la phase pilote, visant à promouvoir une représentation significative tout en développant des plans d'urgence municipaux.

3. Base de preuves améliorée et plaidoyer pour une conception, une mise en œuvre et une action coordonnée plus efficaces des programmes de stabilisation parmi les principaux acteurs

Agenda d'apprentissage et recherches supplémentaires

Cette étude, ainsi que ses prédécesseurs, montrent que les femmes et les jeunes figurent parmi les sous-groupes de population les plus marginalisés ; aucun des deux n'a accès au pouvoir décisionnel au sein de leurs communautés. JASS et les programmes similaires devraient explorer des activités de recherche-action qui examinent les compétences en leadership des femmes et des jeunes afin d'identifier et de mener des projets communautaires qu'ils possèdent et se sentent capables de mettre

en œuvre. De tels projets encourageraient les communautés à donner aux femmes et aux jeunes davantage d'opportunités de décision. Les leçons apprises pourraient fournir des points d'entrée pour une implication accrue des femmes et des jeunes dans les processus de prise de décision communautaire – dans d'autres zones d'intervention du programme et au-delà.

L'agenda de recherche de JASS, par exemple, cherchera à évaluer l'impact de l'approche et des activités de genre du programme en mesurant l'allocation de terres agricoles irriguées ou aménagées aux femmes et aux jeunes au Mali. Cela sera évalué par rapport au niveau de conformité avec la loi de 2017 stipulant qu'un minimum de 15% de ces terres doit être attribué aux groupes de femmes et de jeunes. La recherche identifiera également les obstacles à une plus grande allocation de terres agricoles aux femmes et aux jeunes par le gouvernement malien.

JASS et des programmes similaires devraient également enquêter sur les défis auxquels sont confrontées les PLWD en cartographiant les différents handicaps présents sur les sites d'intervention, ainsi que les mécanismes formels et communautaires existants pour promouvoir et protéger leurs droits. Les résultats de telles évaluations pourraient informer les activités du programme, telles que des messages spécifiques concernant les handicaps dans les forums communautaires et lors des campagnes de sensibilisation. Il est particulièrement important de changer la perception des PLWD par les communautés en termes de dignité, de capacité et de participation. Des modules axés sur l'inclusion des PLWD devraient faire partie de la formation des Champions et Gardiens du Genre. Ils devraient également faire partie des activités de sensibilisation promouvant un plus grand respect des droits des PLWD et la mise en place de mécanismes communautaires durables pour améliorer leur inclusion.

Enfin, il faudrait étudier plus avant ce que signifient la justice et l'inclusion sociale pour les membres des communautés dans les zones d'intervention du programme. Une compréhension approfondie de ces concepts dans leur contexte est essentielle pour guider et informer la stratégie du programme.

Avant de mener des activités de recherche, les équipes du programme devraient également consulter les femmes, les hommes, les garçons, les filles et les PLWD pour s'assurer que les sujets de recherche reflètent également leurs priorités. Une telle implication est également une opportunité d'acquérir des connaissances plus approfondies sur des problèmes spécifiques concernant leurs communautés et localités.

Plaidoyer et liens

Le programme JASS devrait développer une stratégie de plaidoyer basée sur différentes conclusions de recherche telles que celles présentées dans les études GESI, PEA et CCRA. Les résultats peuvent être utilisés pour plaider en faveur de questions plus larges aux niveaux régional et national grâce à l'approche de constitution de coalitions du programme. Une activité de plaidoyer clé pour JASS devrait se concentrer sur les droits de propriété foncière des femmes au Mali. Le programme, ainsi que d'autres similaires, peuvent unir leurs forces avec des organisations déjà engagées sur cette question, telles que la FENAFER (*Fédération Nationale des Femmes Rurales*) et les Comités Régionaux pour l'abandon des pratiques néfastes.

Au niveau communal, les programmes devraient soutenir des forums similaires incluant des organisations locales et internationales, généralement dirigés par le Ministère de la Promotion de la Femme, de l'Enfant et de la Famille. Cela impliquerait une planification stratégique pour étendre les approches de constitution de coalitions aux niveaux régionaux en impliquant toutes les parties prenantes dont les mandats sont pertinents pour les résultats du programme. Pour JASS en particulier, les associations nationales pertinentes qui travaillent à la promotion des droits des PLWD au Mali et au Niger – *Fédération Malienne des Associations de Personnes Handicapées* (FEMAPH) et *Fédération Nigérienne des Personnes Handicapées* (FNPH) – devraient également être incluses dans les stratégies de constitution de coalitions et les espaces de discussion. De tels efforts favoriseraient la promotion des PLWD dans toute leur diversité pour assurer la jouissance pleine et égale de tous leurs droits et libertés fondamentales, en ligne avec les quatre résultats clés de la Stratégie d'Inclusion et de Droits des Personnes Handicapées du FCDO 2022-30.⁴⁵

Les conclusions concernant les GBV révèlent la connaissance limitée de la population concernant les mécanismes de soutien existants au Mali et au Niger. Pour combler cette lacune, les programmes concernés devraient d'abord cartographier les agences existantes travaillant sur les questions de GBV dans les deux pays. Sur la base de cette cartographie, les programmes peuvent développer des partenariats avec ces agences et promouvoir des mécanismes de référencement. Un exemple pour le Mali pourrait être la collaboration avec le programme Genre ++ financé par le FCDO dans la région de Ségou.

Prochaines étapes

À la suite de cette étude, l'équipe JASS a participé à un atelier d'une semaine visant à 'donner un sens' aux résultats des recherches GESI, PEA et CCRA. Ce type d'atelier est destiné à tout le personnel de gestion et de programme concerné afin de se familiariser avec les conclusions ; de les discuter pour confronter et réduire leurs propres biais culturels ; et d'identifier leur pertinence en termes de programmation globale et de synergies entre les résultats. L'atelier a culminé avec l'élaboration de plusieurs plans d'action dans divers domaines techniques, y compris les processus de mesure des résultats et les révisions du plan de travail actuel et du Cadre Logique, conformément à la gestion adaptative des programmes. Les ateliers de 'donner un sens' sont fortement recommandés pour s'assurer que les résultats de la recherche et les leçons apprises informent la programmation et favorisent une prise de décision plus solide et fondée sur des preuves lors de la mise en œuvre.

⁴⁵ FCDO (2022). 'Stratégie d'inclusion et de droits des personnes handicapées du FCDO 2022-2030 : Construire un avenir inclusif pour tous : une approche durable fondée sur les droits'. Récupéré de <http://chrome-extension://efaidnbmnnnibpcajpcglclefindmkaj/https://assets.publishing.service.gov.uk/media/627a63e9e90e0712dbfd4b3b/Disability-Inclusion-and-Rights-Strategy-2022.pdf>.

Références

- African Development Bank Group (2021). « Niger – Profil Genre du Pays – 2020 ». African Development Bank Group - Making a Difference. Consulté à l'adresse <https://www.afdb.org/en/documents/niger-country-gender-profile-2020>.
- CARE International (2023). « Apprentissage de la Base de Données Genre : Phase d'évaluation - Segou, Mali ».
- CECI (2020). « Mettre fin à la Violence Basée sur le Genre au Mali ». CECI. Consulté à l'adresse <https://www.ceci.ca/en/news-events/ending-gender-based-violences-in-mali>.
- FAO (2023). « L'état des femmes dans les systèmes agroalimentaires ». Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO) : Rome, Italie. Consulté à l'adresse <https://www.fao.org/3/cc5343en/cc5343en.pdf>.
- FCDO (2023). « Stratégie Internationale pour les Femmes et les Filles 2023-2030 ». Gouvernement du Royaume-Uni. Consulté à l'adresse <https://www.gov.uk/government/publications/international-women-and-girls-strategy-2023-to-2030>.
- FCDO (2022). « Stratégie pour l'Inclusion et les Droits des Personnes Handicapées 2022-203 ». Gouvernement du Royaume-Uni. Consulté à l'adresse <https://assets.publishing.service.gov.uk/media/627a63e9e90e0712dbfd4b3b/Disability-Inclusion-and-Rights-Strategy-2022.pdf>.
- Geling, A. (2016). « Inclusion des Jeunes dans la Transformation Agricole : Le Cas du Mali ». Plateforme Alimentaire et Business, INCLUDE, et AgriProFocus. Consulté à l'adresse https://includeplatform.net/wp-content/uploads/2019/08/161130_youth-inclusiveness-agri_mali.pdf.
- Gouvernement du Mali (2021). Plan d'Action pour Mettre Fin à la Violence Sexuelle Pendant les Conflits. Consulté à l'adresse <https://evaw-global-database.unwomen.org/fr/countries/africa/mali/2022/action-plan-to-end-sexual-violence-during-conflicts>.
- Haro, J. (2020). « Essai Photo : "J'aime l'idée de me marier un jour, mais pas maintenant." » UNICEF Niger. Consulté à l'adresse <https://www.unicef.org/niger/stories/i-idea-getting-married-one-day-not-yet>.
- Herald, D. (2013). « Les Imams Meilleurs que les ONG pour Transmettre des Messages ». Consulté à l'adresse <https://www.deccanherald.com/archives/imams-better-ngos-getting-message-2280388>.
- Institut International pour le Développement Durable (2017). « Nouvelle Loi Historique Sécurise les Terres pour les Agriculteurs Maliens ». Consulté à l'adresse <https://www.iisd.org/articles/insight/historic-new-law-secures-land-malian-farmers>.
- Issoufou, M., Amadou, O., Lawali, D., Saidou, O. M., Habibou, I., et Boubacar, Y. (2020). « Contraintes et Stratégies pour l'Accès des Femmes à la Terre dans les Régions de Maradi et Zinder (Niger) ». Cogent Social Sciences, 6(1).

Land Portal Foundation (2023). « Niger – Contexte et Gouvernance Foncière ». Consulté à l'adresse <https://www.landportal.org/book/narratives/2022/niger>.

USAID. « Conseils pour la Réalisation d'une Analyse de Genre au Niveau des Activités ou Projets : Les Six Domaines de l'Analyse de Genre ». Consulté à l'adresse <http://chrome-extension://efaidnbmnnnibpcajpcglclefindmkaj/https://www.marketlinks.org/sites/default/files/media/file/2020-10/The%20Six%20Domains%20of%20Gender%20Analysis.pdf>.

Mercy Corps (2022). « Rapport d'Analyse Genre, Égalité et Inclusion Sociale (GESI) de JASS ».

Mercy Corps (2022). « Rapport d'Analyse Politique et Économique ».

Ministère de l'Avancement des Femmes et de la Protection de l'Enfant (2020). « Plan d'Action National pour le Deuxième Agenda Femmes, Paix et Sécurité 2020-2024 ». Gouvernement du Niger. Consulté à l'adresse <http://1325naps.peacewomen.org/wp-content/uploads/2021/07/Niger-2020-2024.pdf>.

Ministère de l'Avancement des Femmes et de la Protection de l'Enfant (2017). « Politique Nationale de Genre ». Gouvernement du Niger. Consulté à l'adresse <https://ilo.org/dyn/natlex/docs/ELECTRONIC/112967/141326/F-1124914845/NER-112967.pdf>.

Ministère de l'Avancement des Femmes, des Enfants et de la Famille (2009). « Politique Nationale de Genre du Mali ». Gouvernement du Mali.

Ministère de la Promotion des Femmes, des Enfants et de la Famille (2019). « Stratégie Nationale de Communication pour Mettre Fin à la Violence Basée sur le Genre ». Gouvernement du Mali. Consulté à l'adresse <https://evaw-global-database.unwomen.org/fr/countries/africa/mali/2019/national-communication-strategy-to-end-gbv>.

Minority Rights (2023). « Mali : Problèmes Actuels ». Consulté à l'adresse <https://minorityrights.org/country/mali/>.

Minority Rights (2019). « Niger : Problèmes Actuels ». Consulté à l'adresse <https://minorityrights.org/country/niger/>.

Overholt, C., Anderson, M. B., Cloud, K., et Austin, J. E. (1985). Gender Roles in Development Projects: A Case Book. West Hartford, CT : Kumarian Press.

Royal Tropical Institute (2018). « Stratégie Genre – Programme Africain de Gains Génétiques des Poules ». Consulté à l'adresse acgg_gender_strategy.pdf (kit.nl).

SPRING (2016). « Agriculture et Nutrition au Mali à Travers une Lentille de Genre : Une Étude Qualitative, Revue de la Littérature – 2015 ». Arlington, VA : Strengthening Partnerships, Results, and Innovations in Nutrition Globally (SPRING) Project. Consulté à l'adresse https://www.spring-nutrition.org/sites/default/files/publications/reports/spring_mali_study_agriculture_nutrition_gender.pdf.

UNDP (2015). « Analyse des Facteurs de Conflits au Niger ». UNDP. Consulté à l'adresse <https://www.undp.org/fr/niger/publications/analyse-des-facteurs-de-conflits-au-niger>.

UNFPA (2021). « Rapport Annuel du Système de Gestion de l'Information sur la Violence Basée sur le Genre (GBV) ». Nations Unies : Bamako, Mali. Consulté à l'adresse <https://reliefweb.int/report/mali/rapport-annuel-gbvims-janvier-d-cembre-2021>.

Fonds des Nations Unies pour l'Enfance (2022). « Mutilation Génitale Féminine au Mali : Aperçus d'une Analyse Statistique ». NY : UNICEF. Consulté à l'adresse https://www.unicef.org/mali/media/3536/file/FGM%20Mali_EN_HR.pdf.

UNDP (2023). « Indice d'Inégalité de Genre ». Rapports sur le Développement Humain du UNDP. Consulté à l'adresse <https://hdr.undp.org/data-center/thematic-composite-indices/gender-inequality-index#/indicies/GII>.

Programme des Nations Unies pour les Établissements Humains (UN-Habitat) (2018). « Femmes et Terres dans le Monde Musulman : Voies pour Accroître l'Accès à la Terre pour la Réalisation du Développement, de la Paix et des Droits Humains ». Consulté à l'adresse <https://gltn.net/download/women-and-land-in-the-muslim-world/?wpdmdl=11954&refresh=656a2095a693a1701453973>.

UNODA (2021). « L'Égalité des Genres au Cœur de la Lutte du Mali Contre la Prolifération des Armes Légères et de Petit Calibre ». Nations Unies. Consulté à l'adresse <https://disarmament.unoda.org/update/gender-equality-at-the-heart-of-malis-fight-against-the-proliferation-of-small-arms-and-light-weapons/>.

ONU Femmes (2023). « Fiche d'Information par Pays : Niger ». ONU Femmes. Consulté à l'adresse <https://data.unwomen.org/country/niger>.

USAID Land Links (2010). « Profil Pays: Niger ». USAID. Consulté à l'adresse <https://www.land-links.org/country-profile/niger/#1528815738911-13e0f5ae-5858>.

Fonds pour la Paix et l'Humanitaire des Femmes (2023). « Niger ». Consulté à l'adresse <https://wphfund.org/countries/niger/>.

Banque Mondiale (2023). « Aperçu du Mali ». Banque Mondiale. Consulté à l'adresse <https://www.worldbank.org/en/country/mali/overview>.

Banque Mondiale (2023). « Aperçu du Niger ». Banque Mondiale. Consulté à l'adresse <https://www.worldbank.org/en/country/niger/overview>.

Banque Mondiale (2022). « Données Ouvertes de la Banque Mondiale : Force de Travail, Femmes, Mali ». Banque Mondiale. Consulté à l'adresse <https://data.worldbank.org/indicator/SL.TLF.TOTL.FE.ZS?locations=ML>.

Annexe I : Aperçu des Organisations Locales Pertinentes au Mali et au Niger

Dans les deux pays, le Mali et le Niger, cette étude a identifié des organisations locales pouvant servir de partenaires potentiels pour la mise en œuvre des programmes. Ces organisations travaillent spécifiquement avec les femmes, les jeunes et les PLWD. Elles ont été principalement identifiées à travers la revue de la littérature, car malheureusement, les répondants lors des interviews n'ont pas pu en nommer beaucoup. La liste des organisations locales est fournie ci-dessous.

Organisations Locales au Mali et au Niger Focalisées sur les Femmes, les Jeunes et les PLWD

Niger				
Nom de l'Organisation	Population Cible (ex. Jeunes)	Rôle de l'organisation et interaction avec les forums de prise de décision	Zones Géographiques Couvertes	Opportunités de Collaboration avec JASS et Programmes Similaires
SOS Femmes et Enfants Victimes de Violence (FEVV)	Femmes et Enfants	Protection ; lutte contre la GBV ; accès à la justice ; lutte contre la violence politique, sociale et économique	Niveau national	Soutien aux activités de sensibilisation autour de l'accès à la justice et de l'orientation des cas de GBV
Association des Femmes Juristes du Niger (AFJN)	Femmes	Promotion et protection des droits des femmes et des enfants ; très active dans le domaine de l'accès des femmes à la justice	Niveau national	Soutien aux activités de sensibilisation autour de l'accès à la justice
Confédération Générale des Associations Féminines du Niger (CONGAFEN)	Femmes	Protection ; accès à la justice ; lutte contre la violence politique, sociale et économique	Niveau national	Soutien aux activités de sensibilisation autour de l'accès à la justice
Association des Femmes du Niger (AFN)	Femmes	Protection ; lutte contre la violence basée sur le genre (GBV) ; accès à la justice ; lutte contre la violence politique, sociale et économique	Niveau national	Soutien aux activités de sensibilisation autour de l'accès à la justice et des renvois de cas de GBV

Département pour la Promotion des Femmes et la Protection de l'Enfant (service technique gouvernemental)	Femmes et Enfants	Très actif dans la protection et la lutte contre la GBV	Niveau régional et départemental	Soutien technique pour la formation des Champions de Genre, des Gardiens et des Points Focaux
CIAUD (Comité International pour le Secours et le Développement)	Hommes, femmes, jeunes et enfants	Protection et suivi dans le département de Madaoua	Département de Madaoua	Soutien à la protection des populations affectées par les conflits dans la région de Tahoua
Département pour l'Avancement des Femmes et la Protection de l'Enfant	Femmes et Enfants	Protection des enfants ; autonomisation des femmes	Commune de Karofane : Galba, Ediri, Kouroukourou, Tsana Assanaga, Leymatawa. Commune de Ourno : Koro, Guidan Jida, Bagaré, Kagarki, Kondo. Commune de Adjékoria : Koutchatcha, Kaihin Aska, Golondi 2, Gogarma, Goda1. Commune de Dan-Goulbi : El Guédoum-Kané, Djan Bali, Tadéta-Moussa, Zangon Ali, Garin Walki.	Soutien aux activités de sensibilisation et de formation sur l'importance de l'inclusion sociale
ADKUL (en Tamasheq : Travaillons ensemble pour un monde meilleur)	Enfants et Jeunes	Fournir une assistance d'urgence aux ménages déplacés et touchés par les crises en s'appuyant sur les systèmes de protection endogènes existants et les acteurs locaux	Tous les villages de la commune de Bouza	Protection de l'enfance et sécurité
Fédération Nigérienne des Personnes Handicapées (FNPH)	Personnes vivant avec un handicap (PLWD)	Promotion et protection des droits des personnes vivant avec un handicap	Toutes les régions	Plaidoyer pour l'inclusion sociale et transformation des normes sociales concernant les (PLWD)
Mali				

Nom de l'Organisation	Population Cible (ex. Jeunes)	Rôle de l'organisation et interaction avec les forums de prise de décision	Zones Géographiques Couvertes	Opportunités de Collaboration avec JASS et Programmes Similaires
Collectif des Femmes du Mali (COFEM)	Femmes	Promotion et développement de la population féminine en assurant leur sensibilisation et leur formation civique pour promouvoir leur participation effective à la vie politique, économique et sociale ainsi qu'au développement du pays	Koulikoro et Ségou	Soutien aux activités de sensibilisation et formation sur l'importance de l'inclusion sociale
ADAF / Galle	Femmes	Développement de l'agriculture et de l'élevage et gestion des ressources naturelles (GRN) ; avancement socio-économique des femmes ; préservation de l'environnement ; santé maternelle et infantile	Kayes, Koulikoro, Mopti, Ségou, Sikasso	Soutien dans les activités de périmètres maraîchers
Association pour le Développement Durable et Intégré (ADDI)	Jeunes et femmes	Éducation et formation en développement durable et respectueux de l'environnement ; promotion de l'intégration socio-professionnelle ; AGR (activités génératrices de revenus)	San, Ségou	Promotion des AGR (activités génératrices de revenus)
CAFO	Femmes	Promotion et protection des droits des femmes	Toutes les régions	Plaidoyer communautaire et national sur la participation des femmes et l'accès à la gestion des ressources naturelles (GRN)

Fédération Nationale des Femmes Rurales	Femmes	Promotion et protection des droits des femmes en matière de terres et de ressources naturelles	Toutes les régions	Plaidoyer concernant l'accès des femmes aux terres et leur participation à la gestion des ressources naturelles (GRN)
Fédération Malienne des Associations de Personnes (FEMAPH)	PLWD	Promotion et protection des droits des (PLWD)	Toutes les régions	Plaidoyer pour l'inclusion sociale et transformation des normes sociales concernant les (PLWD)
Direction Régional de la Promotion de l'Enfant et de la Famille (DRPEF)	Femmes et Enfants	Promotion et protection des droits des femmes et des enfants	Toutes les régions	Soutien technique pour la formation des Champions de Genre, des Gardiens, et des Points Focaux
UNFPA	Femmes et Enfants	Promotion et protection des droits des femmes et des enfants	Ségou, San, Koulikoro, Koutiala	Collaboration pour promouvoir les droits des femmes et des enfants
ASDAP - Association de Soutien au Développement des Activités de Population	Femmes et Enfants	Promotion et protection des droits des femmes et des enfants	Ségou, San, Koulikoro, Koutiala	Plaidoyer pour la défense des droits des femmes

Annexe II : Sites d'étude pour les FGDs et les KIIs au Mali et au Niger

Mali		Niger	
Municipalité	Village	Municipalité	Village
Dieli	Felenso	Ourno	Koro
Somo	Somo		Guidan jida
Bla	Farakala I		Bagaré
Touna	Fana	Karofane	Tsanna
Koutiala	N'Tiesso		Ediri
Yognogo	Famoussasso		Kouroukourou
N'Tossoni	N'Tossoni	Adjekoria	Koutchatcha
M'Pessoba	Pala		Kaihin Aska
Banamba	Dankolo		Gogerma
Benkadi	Samakele	Dan Goulbi	Garin Walki
Niono	Moussa Were		Djambali
Siribala	Laminimbougou		Zongon Ali

Karagouana Mallé	Karagouna Mallé
Tao	Tao
Sincina	Nampossela
Sorobasso	Sorobasso
Djeguena	Djeguena
N'Golonianasso	Zangorola
Niasso	Djenena
N'Torosso	N'Torosso